



Vivre à Courlay

Juillet 2024



Pascal COMPAGNON, agent municipal depuis novembre 1995, fait valoir ses droits à la retraite. Lors d'une petite cérémonie, Monsieur le Maire a retracé sa carrière à Courlay, lui a offert, entre autres, la médaille de la commune et l'a chaleureusement remercié pour tout le travail effectué, sa disponibilité en toutes occasions et les nombreuses compétences qu'il a mises au service de la collectivité. Bonne retraite, Pascal !



Au cours de cette même soirée, le maire a remis trois médailles d'honneur : une à Olivier DOYEN, conseiller municipal, et à Pascal FUZEAU, adjoint au maire, pour leur dévouement au service de la collectivité, puis une à David ROY, chef de services techniques de la commune, pour ses compétences professionnelles. Félicitations à nos trois méritants récipiendaires !



Pascal FUZEAU



David ROY

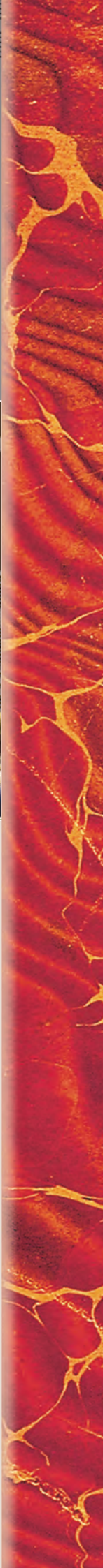


Olivier DOYEN



Maxime TÉTARD

Et c'est Maxime TÉTARD qui arrive en renfort dans l'équipe des agents techniques municipaux.



Le mot du Maire

En ce début juillet, votre nouveau bulletin municipal arrive. C'est l'occasion de revivre des moments forts de notre commune et de s'informer sur le fonctionnement de notre cité et de la communauté d'agglomération (CA2B), dont les services nous concernent toutes et tous, tous les jours.

Plusieurs projets se dessinent pour les mois qui viennent.

D'abord, il est nécessaire de rénover la toiture des ateliers des services techniques. Le projet a été confié au bureau d'étude AJ². À cette occasion, nous envisageons d'installer des panneaux photovoltaïques dont la production d'électricité pourrait bénéficier à d'autres bâtiments communaux (restaurant scolaire, mairie, école), sous forme d'autoconsommation. Une étude de faisabilité, réalisée par le SIEDS, est en cours.

Ensuite, un audit énergétique avait été réalisé sur l'ensemble de l'espace Robert BOBIN, ainsi que l'ancienne cantine. Là-aussi, une étude de faisabilité est en cours, afin de définir les travaux à effectuer. Je rappelle que l'objectif est de réduire de 40% les consommations d'énergies. Pour répondre à la demande des associations, l'aménagement intérieur de l'ex-cantine est inclus dans cette étude.

Dans le même sens, nous avons demandé au SIEDS un diagnostic énergétique pour la salle des fêtes et le boulodrome. Nous en attendons les résultats. Toujours dans le domaine des économies d'énergie, nous poursuivons le remplacement des éclairages publics par du LED.

Par ailleurs, pour des raisons techniques et réglementaires, nous avons dû reprendre l'étude du projet de lotissement "Les Genêts". Ce sont les cabinets AREA Urbanisme et Canopée à qui nous avons confié la mission de maîtrise d'œuvre.

Enfin, compte tenu de l'état de délabrement du bâtiment de La Poste, un diagnostic amiante et plomb a été posé et ledit bâtiment sera démoli prochainement.

Un projet professionnel pourrait voir le jour sur ce terrain d'une surface d'environ 1500 m².

Je remercie la commission pour son travail d'élaboration de ce "Vivre à Courlay".
Je vous en souhaite bonne lecture.

Bel été à toutes et tous.

André GUILLERMIC

Sommaire

Le mot du Maire	Page 1
Sommaire	Page 2

MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal	Pages 3 à 11
Secours d'urgence	Page 11
Budget 2024	Page 12
Infos diverses	Pages 13 à 19
Infos CSC	Page 20
Culture	Page 21
Histoire et Patrimoine	Pages 22 à 24
Agglo2B	Pages 25 et 26

ÉCOLES et A.P.E.

École maternelle Ernest Pérochon	Pages 27 à 29
École primaire Ernest Pérochon / UEE	Pages 30 et 32
APE "Sac à dos"	Page 33
École St Rémi	Pages 34 à 36
APEL-OGEC	Pages 37 et 38

ENFANCE et PETITE ENFANCE

Accueil de Loisirs "Les Cour'lutins"	Page 39
M.A.M. "1, 2, 3 Courlis"	Pages 40 et 41

ASSOCIATIONS

À vos agendas	Page 42
UNC	Page 43
Atelier chorégraphique	Pages 44 et 45
Handball	Page 46
FC3C	Page 47
Gymnastique volontaire	Page 48
Courlay Pêche-Loisirs	Page 49
Les Archers du Pied du Roy	Page 50
Aïkido	Page 51
Loisirs-Adultes	Pages 52 et 53
OVIÀ-La Fraternelle	Page 54
Vidéo-Photo-Club-Courlitaïs	Page 55
Les Tréteaux courlitaïs	Page 56
Les Amis de La Tournivelle	Pages 57 et 58

SOCIAL & SANTÉ

ADMR	Page 59
Solidarité sans frontières	Page 60
EHPAD	Pages 61 à 64

En couvertures :

- Animaux et plantes de la mare...
- Du mouvement chez nos agents, des médailles pour des élus et un de nos agents...
- Zoom sur... La Fraternelle...
- Fête d'été 2024...

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 15 JANVIER 2024

Avenant à la convention de mise à disposition de personnel par le CDG79 pour l'augmentation des coûts de gestion

Monsieur le Maire rappelle que le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres peut mettre à disposition des Collectivités et établissements publics adhérents à ce service, des agents non titulaires pour faire face au remplacement de leurs personnels lors de périodes de maladie ou de surcroît d'activités.

La commune adhère à ce dispositif, mais ne l'utilise que très rarement, préférant pour des raisons financières, faire elle-même ses propres recrutements, contrats de travail et paiement des agents remplaçants. Cela permet notamment de ne pas payer de frais de gestion qui jusqu'alors étaient de 4,5% et passent à 5% des salaires bruts versés aux agents remplaçants.

Malgré tout, Monsieur le Maire propose d'accepter cet avenant qui n'est applicable qu'en cas d'utilisation du service. En effet, cela permet s'il n'est pas possible localement de trouver un agent susceptible d'assurer les missions nécessaires, de contracter néanmoins avec le CDG qui dispose d'un service intérim avec des agents formés qui connaissent les métiers de la fonction publique territoriale.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de passer cet avenant augmentant le coût des frais de gestion de 4,5% du salaire brut versé à 5% de ce salaire brut, mais de n'utiliser ce service qu'en cas de nécessité absolue priorisant le recrutement direct par la collectivité qui revient moins cher à la commune.

Renouvellement de la convention de gestion 2024-2027 avec l'agglomération 2B pour les accueils périscolaires

Monsieur le Maire rappelle que la compétence accueil périscolaire appartient à l'agglomération 2B qui demande à la commune d'exercer cette compétence pour des raisons de gestion de proximité.

Il propose donc de renouveler la convention de gestion pour ce service pour une période de 3 ans de 2024 à 2027 inclus.

Ce renouvellement est accepté à l'unanimité.

Avenant à certains marchés de travaux dans le cadre de la réhabilitation du restaurant Le Courlis

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à la signature d'avenants pour deux lots dans le cadre de la réhabilitation du restaurant Le Courlis.

- Une moins-value pour le lot désamiantage, d'un montant de 4 940 € H.T.

- Une moins-value pour le lot Charpente bois, d'un montant de 1 549,41 € H.T.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces deux moins-values.

RÉUNION DU 12 FÉVRIER 2024

Demande de subvention D.E.T.R. pour la réhabilitation de la toiture de l'atelier municipal

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal qu'il est prévu au budget 2024 de réhabiliter la toiture de l'atelier municipal.

Il signale que ces travaux sont éligibles à la D.E.T.R. (dotation d'équipement des territoires ruraux) au titre des catégories applicables (accompagnement à la transition écologique et la sortie de la dépendance aux énergies fossiles et aménagement et entretien du patrimoine communal). Le taux de subvention se situe entre 20 et 40% de la dépense subventionnable.

Le montant prévisionnel s'élève à 189 836,58 € H.T. pour les travaux y compris les honoraires de la maîtrise d'œuvre.

Le plan de financement est prévu comme suit :

Subvention D.E.T.R. : 75 934,63 € soit une subvention de 40% du montant H.T.

Conseil régional : 10 000,00 €

Régie du SIEDS : 56 950,97 €

Autofinancement : 46 950,98 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander la subvention la plus élevée possible.

Délibérations du Conseil Municipal

Convention de participation à la coordination de la gestion des déchets des éco-manifestations sur le territoire de l'agglo2B

Monsieur le Maire rappelle aux élus que depuis 2014, la direction des déchets accompagne et conseille les associations du territoire lors de leurs manifestations pour améliorer la gestion de leurs déchets. Une convention est alors signée entre la collectivité et l'association.

Un parc de matériel "manifestation éco responsable" est mis à disposition, comprenant :

- des bacs roulants (OMR, MM voire verre et biodéchets),
- des supports d'information et de la signalétique,
- des gobelets lavables.

Depuis 2022, les associations sont soumises à la part variable de la redevance spéciale incitative et payent le traitement de leurs ordures ménagères (levées de bacs ou dépôts dans des conteneurs collectifs)

Il est proposé de conclure une convention permettant de gérer ces éco-manifestations et de définir les obligations réciproques des associations et du service de gestion des déchets de l'agglo2B.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Lutte contre les déchets abandonnés diffus - Accompagnement par l'organisme CITEO : convention de groupement avec les communes 2024-2025 et convention CITEO

Il s'agit de conventionner avec l'éco-organisme CITEO afin d'obtenir un soutien dans la lutte contre les déchets abandonnés diffus (convention type proposée à toutes communes et groupements de communes à fiscalité propre ayant en charge le nettoyage des déchets).

Les dépenses pouvant faire l'objet d'un soutien de CITEO sont les suivantes :

- Les dépenses liées à la prise en charge des opérations de nettoyage des déchets abandonnés diffus présents dans l'ensemble des espaces publics du territoire de la collectivité,
- Les dépenses liées aux actions préventives et curatives appropriées pour diminuer les déchets abandonnés, dont les emballages ménagers, sur l'espace public.

En contrepartie, la collectivité s'engage à identifier un référent "lutte contre les déchets abandonnés" au sein de sa structure, à déterminer un plan d'actions (information, communication, sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement), à assurer les remontées d'informations sur le déploiement de ses actions et à transmettre les documents administratifs d'usage.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter la désignation de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais comme représentant du groupement au nom des communes du territoire
- d'approuver les modalités de la convention entre l'organisme CITEO et la communauté d'agglomération et autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement.

Renouvellement opération "Argent de poche en 2024"

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que depuis 5 ans, la commune adhère à l'opération "Argent de poche" mise en place par l'intermédiaire de la mission locale de BRESSUIRE.

Celle-ci a pour objectif de permettre à des jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer quelques activités auprès des services de la collectivité.

Les jeunes volontaires se voient attribuer des tâches sur des demi-journées de 3 heures avec un encadrement des services municipaux et moyennant une gratification de 15 € par demi-journée effectuée.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler cette opération pour 2024.

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 11 MARS 2024

Vote des subventions aux associations

ASSOCIATIONS	Subvention de base	Subvention exceptionnelle	Subvention totale pour 2024
APEL école Saint Rémi	600 €		600 €
Association Sac à dos	1 000 €		1 000 €
Comité USEP	550 €		550 €
UGSEL école Saint Rémi	350 €		350 €
Amicale Pétanque Courlitaïse	350 €		350 €
AREC	230 €		230 €
Atelier chorégraphique	700 €	300 €	1 000 €
Hand Ball Club Courlay	4 200 €		4 200 €
Raquette Courlitaïse	1 400 €		1 400 €
Archers du Pied de Roy	400 €		400 €
Gymnastique volontaire	250 €		250 €
FC3C foot	3 000 €		3 000 €
Société de chasse La Courlitaïse	350 €		350 €
Courlay pêche loisirs	1 300 €		1 300 €
Donneurs de sang	100 €		100 €
Solidarité sans Frontières	350 €		350 €
France Adot 79	50 €		50 €
FNATH	50 €		50 €
Entraid'addict 79	50 €		50 €
Restaurants du cœur Bressuire	100 €	100 €	200 €
Délégation départementale APF	50 €		50 €
AFSEP	50 €		50 €
Loisirs adultes	250 €		250 €
Musique la Fraternelle	200 €		200 €
Courlay animations	3 000 €		3 000 €
Association sanitaire de Courlay	1 680 €		1 680 €
UNC Courlay	250 €		250 €
Taroteurs Courlitaïis	50 €		50 €
Aïkido Club Courlitaïis	200 €		200 €
Tréteaux courlitaïis	50 €		50 €
ADMR	4 800 €		4 800 €
L'étagère	50 €		50 €
Les Amis de la Tour Nivelles	30 000 €		30 000 €
Total	56 010 €	400 €	56 410 €

Au cours de ce vote, plusieurs élus, membres de bureaux d'associations se sont retirés au moment du vote de la subvention à l'association à laquelle ils participent, comme suit :

- Mr Freddy MARILLAUD pour la musique La Fraternelle,
- Mrs Jean-Michel LANDRY et Gilles GOBIN pour Les Amis de la Tour Nivelles,
- Mr Guy GUILLOTEAU pour le secours d'urgence et l'amicale des donneurs de sang,
- Mr Pascal FUZEAU pour l'UNC.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer lesdites subventions aux associations pour l'année 2024.

Délibérations du Conseil Municipal

Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour un concert de musique

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que la commune organise le dimanche 14 avril, un concert de musique baroque à la Salle des fêtes de COURLAY, présenté par l'ensemble de musique ancienne de NIORT "Le Festin d'Alexandre".

Le coût de cette représentation s'élève pour la collectivité à 1 280 €. Monsieur le Maire propose de demander une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre du programme ADCMR destiné à diffuser la culture en milieu rural.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'organiser ce concert et de prévoir au BP 2024 les crédits nécessaires,
- de demander une subvention la plus élevée possible au Conseil départemental au titre du programme ADCMR.

Institution de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour les agents de la collectivité

Monsieur le Maire signale au Conseil municipal qu'en vertu de la loi n°2022-1158 du 16/08/2022 et du décret d'application n° 2023-1006 du 31/10/2023, il est possible de transposer le dispositif sur la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat attribué aux agents de l'Etat, aux agents des collectivités territoriales.

Il convient avant toute prise de décision de l'assemblée de demander l'avis du CST qui a émis un avis favorable le 19 février 2024.

Il appartient donc désormais au Conseil municipal de définir les bénéficiaires et les conditions d'attribution de cette prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de se baser sur l'ensemble des critères retenus pour les agents de l'Etat et fixer également les mêmes montants : de 300 € à 800 € pour les salaires les plus bas.

Fixation du loyer de la M.A.M.

Monsieur le Maire rappelle que la convention d'occupation précaire signée avec la M.A.M. pour la 1^e année d'exercice, arrive à échéance le 31 mars 2024 et n'est pas reconductible. Il convient désormais de décider s'il est établi avec cette association un bail professionnel qui serait d'une durée de 6 ans. Suite à l'assemblée Générale de l'association, il s'avère que les assistantes maternelles sont tout à fait satisfaites du local loué qui correspond à leurs attentes et leurs besoins.

Le Conseil municipal décide donc à l'unanimité :

- d'établir avec l'association 1,2,3 Le Courlis un bail professionnel d'une durée de 6 ans dont le départ est fixé au 1^{er} avril 2024 et l'échéance au 31 mars 2030.
- Le montant du loyer au 1^{er} avril 2024 est fixé à 480 €. Il sera indexé sur l'indice du coût de la construction
- Le bail intégrera le remboursement des frais de chauffage qui seront versés mensuellement avec une régularisation en début de chaque année en fonction de la consommation réelle de l'année précédente. Le forfait mensuel pour le chauffage applicable au 1^{er} avril 2024 est établi à 100 € qui se rajoute donc au montant du loyer.

Dotation fournitures scolaires pour l'école publique pour l'année 2024

Monsieur le Maire rappelle que le montant attribué l'an passé pour cette dotation pour fournitures scolaires était de 40 € par enfant.

Etant donné l'inflation constatée depuis un an, il propose au conseil d'augmenter ce forfait et de le passer à 42 € par enfant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de fixer la dotation pour fournitures scolaires à 42 € par enfant pour l'année 2024.

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 8 AVRIL 2024

Vote du taux des taxes communales

Monsieur le Maire rappelle que la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives est fixée à +3,9 % pour 2024.

Etant donné la réévaluation des bases cette année en raison de l'inflation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux des taxes pour l'année 2024.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De procéder pour l'année 2024 à un maintien du taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties (T.F.B.) : 37,04%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (T.F.N.B.) : 63,18%
 - Taxe d'habitation (T.H.) : 13,38%

Compte administratif 2023

Le compte administratif 2023 retrace en prévu les prévisions budgétaires lors du vote du budget primitif 2023 et en réalisé, les dépenses effectivement réalisées en 2023.

RECETTES	PRÉVU 2023	RÉALISÉ 2023	DÉPENSES	PRÉVU 2023	RÉALISÉ 2023
Produit des services	318 000 €	406 074 €	Charges à caractère général et diverses de gestion	631 300 €	575 107 €
Impôts et taxes	1 207 000 €	1 252 259 €	Charges de personnel	1 040 100 €	967 875 €
Dotations et participations	655 000 €	657 275 €	Charges financières	49 799 €	41 770 €
Autres recettes diverses	49 100 €	70 650 €	Subv et particip	125 000 €	119 263 €
			Indemnités des élus	73 250 €	69 857 €
Recettes except : Rbt avance budget annexes		216 331 €	Autres : dépenses imprévues	513 126 €	532 €
TOTAL RECETTES RÉELLES 2023	2 229 100 €	2 602 589 €	TOTAL DÉPENSES RÉELLES 2023	432 575 €	1774404 €

En investissement les dépenses payées en 2023 correspondent à

- + Divers travaux sur terrains et bâtiments publics : 171 757 €
- + Travaux rénovation du restaurant Le Courlis : 492 863 €
- + Travaux de voirie : 52 290 € sans le P.A.T.A. qui est dépensé en fonctionnement
- + Eclairage public : 128 225 €
- + M.A.M. : solde des dépenses en 2023, pour un montant de 271 614 €
- + Divers matériels dont véhicules, informatique, mobilier et gros outillages : 118 031 €
- + Remboursement du capital des emprunts : 251 453 €

Vote du budget primitif 2024

Voir le détail dans les pages informations municipales.

Renouvellement de l'octroi des heures d'éducation musicale en milieu scolaire

Monsieur le Maire signale que l'agglô2B procède actuellement à un recensement des heures nécessaires et demande aux élus de se prononcer sur les heures souhaitées par chaque collectivité pour l'année scolaire 2024-2025.

Délibérations du Conseil Municipal

Il rappelle que le coût d'intervention est à la charge de la collectivité et que pour l'année 2024-2025, il est maintenu à 60 € de l'heure.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de maintenir l'attribution d'heures d'éducation musicale à 20 heures pour l'école privée Saint Rémi et à 60 heures pour le groupe scolaire Ernest Pérochon pour l'année scolaire 2024-2025.

Le coût de revient sera donc de 4 800 €.

RÉUNION DU 13 MAI 2024

Tarifs de restauration scolaire pour les enfants de COURLAY

Monsieur le Maire présente aux élus le coût de revient d'un repas au restaurant scolaire qui pour l'année 2023 s'élève à 7,95 € contre 6,93 € en 2022. Il rappelle que depuis un an, la livraison de repas aux communes extérieures (Cirières et Brétignolles) permet de relativiser la hausse de ce coût de revient puisque sans ce service le coût d'un repas pourrait être évalué à plus de 10 €.

Il précise que le coût facturé aux familles pour l'année scolaire 2023-2024 était de 3,50 € pour les enfants déjeunant régulièrement et 4,32 € pour ceux déjeunant très occasionnellement.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le prix d'un repas enfant à 3,70 € à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 pour les enfants des écoles maternelles et primaires de COURLAY déjeunant régulièrement au restaurant scolaire.

- de fixer le prix d'un repas enfant à 4,52 € à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 pour les enfants des écoles maternelles et primaires de COURLAY déjeunant occasionnellement ou non-inscrits au restaurant scolaire.

Tarifs de restauration scolaire pour les enfants de CIRIÈRES et BRÉTIGNOLLES

Monsieur le Maire signale aux élus que le service s'avère satisfaisant pour ces deux collectivités bénéficiaires et également pour la commune de COURLAY car cela permet à la commune de diminuer le coût de revient d'un repas en augmentant le nombre des repas produits chaque jour (environ 100 repas supplémentaires par jour pour satisfaire aux besoins de ces deux communes).

Il rappelle que pour l'année scolaire 2023-2024, les tarifs pratiqués sont les suivants :

Repas enfant : 3,96 € H.T. l'unité achetée soit 4,18 € T.T.C. **qui ne prend en compte que le coût de la production puisque le service aux enfants et l'entretien des locaux de ces deux communes n'est pas compris dans la prestation.** Or, le coût du service des repas aux enfants demande beaucoup d'agents sur une période certes plus courte mais avec un effectif bien plus important (3 en production et 9 au service le midi).

Il rappelle également que ce service à des communes extérieures est soumis à la T.V.A. à 5,5%.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de fixer les tarifs applicables pour l'année scolaire 2024-2025 comme suit :

Tarif par repas enfant : 4,15 € H.T. soit 4,38 € T.T.C.

Tarifs de restauration pour les adultes déjeunant au restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que quelques adultes déjeunent au restaurant scolaire (personnel des collectivités, enseignants, etc..).

Il précise que pour l'année scolaire 2023-2024, le coût facturé aux adultes est de 6,70 € par repas.

Il demande au conseil de se prononcer sur le tarif à pratiquer à compter de la rentrée de septembre pour l'année scolaire 2024-2025.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le tarif applicable aux adultes à compter de la rentrée scolaire de septembre pour l'année 2024-2025 à 7,00 € par repas H.T. soit 7,38 € T.T.C.

Délibérations du Conseil Municipal

Groupement de commandes avec l'agglomération pour le marché de location, fourniture et maintenance des moyens d'impression

Il s'agit de se regrouper pour la location des photocopieurs pour obtenir du matériel à la fois plus performant et avec une maintenance moins chère.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser l'adhésion de la commune de COURLAY au groupement de commandes auquel participeront les collectivités intéressées, membres de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais,

Maintien de la prise en charge par la commune des frais de navette des enfants de l'école privée pour se rendre à l'accueil périscolaire

Maintien de la prise en charge du coût de transport navette des enfants de l'école privée qui se rendent à l'accueil périscolaire.

RÉUNION DU 10 JUIN 2024

Approbation du P.L.H. de l'agglomération

Ce projet de PLH se compose d'un diagnostic, des orientations stratégiques et d'un programme d'actions

5 orientations stratégiques ont été définies autour d'un principe directeur : "*Pour un développement de l'habitat qui réinvestit les centres-bourgs et réinvente les modes d'habiter afin de répondre aux nouveaux défis du territoire*".

Les 5 orientations stratégiques sont déclinées en 20 fiches-actions :

Développer une offre de logements calibrée sur des territoires différenciés et l'orienter vers la réhabilitation de l'existant

Engager l'évolution du PLUi,

Développer une offre locative sociale adaptée à des besoins de plus en plus diversifiés,

Accompagner le développement et la gestion du locatif communal,

Promouvoir une politique attractive plus ciblée sur les familles et notamment des jeunes en quête d'installation.

Poursuivre les actions et démarches visant l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs et amplifier les interventions sur le parc ancien

Poursuivre et amplifier la réhabilitation du parc ancien,

Lutter contre la vacance des logements et maîtriser le changement d'usage,

Accompagner les démarches de revitalisation et les opérations de renouvellement urbain,

Développer un territoire solidaire en accompagnant l'action publique.

Maîtriser la consommation foncière et renouveler les modes de fabrication de l'habitat

Mettre en place une politique foncière publique coordonnée et partenariale avec les communes,

Intégrer la transition écologique et la qualité dans les modes de fabriquer, de rénover et d'habiter,

Expérimenter et anticiper sur des nouvelles formes d'habiter,

Faire connaître, animer, partager et sensibiliser (foncier, formes urbaines, matériaux ...).

Mieux répondre aux besoins spécifiques des populations

Favoriser l'adaptation, l'amélioration et l'innovation en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap,

Répondre aux besoins croissants des ménages défavorisés ,

Trouver des solutions de logements adaptées pour accueillir la population des jeunes ,

Améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage.

Organiser le suivi et l'animation de la politique de l'habitat

Suivre et piloter le PLH

Poursuivre l'information et l'accompagnement des particuliers

Coordonner et animer la politique du logement social

Mise en œuvre de l'observatoire de l'habitat et du foncier

Délibérations du Conseil Municipal

Le budget prévisionnel correspondant à la mise en œuvre de ce nouveau PLH représente 9 140 000€ sur 6 ans (soit 1 508 000€ par an, en moyenne) en autofinancement de la CA2B (soit 21€ par habitant et par an).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité
- d'émettre un avis favorable au projet de P.L.H.

Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'association les Amis de la Tour Nivelles

La convention d'objectifs pour la période de 2021 à 2023 inclus étant expiré, il convient désormais de renouveler avec l'association ladite convention qui fixe annuellement le partenariat entre les deux entités et les obligations réciproques qui en résultent.

Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

Subvention de fonctionnement pour la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée St Rémi

Pour l'année 2023 pour la commune de COURLAY, le coût de revient d'un élève est de 1 642,62 € pour un élève scolarisé en maternelle et 367,03 € pour un élève scolarisé en élémentaire.

DÉSIGNATION DÉPENSE	Primaire 2023	Maternelle 2023
Eau et assainissement	581 €	388 €
Energie, électricité	3 759 €	3 066 €
Combustibles	2 598 €	2 107 €
Fourniture produits d'entretien	443 €	295 €
Fourniture petit équipement	1 665 €	1 111 €
Entretien de bâtiments	620 €	413 €
Entretien autres biens mob	893 €	595 €
Amortissement investissement tablettes	2 600 €	
Maintenance	1 003 €	669 €
Frais de téléphone	1 069 €	713 €
Fournitures scolaires	4 300 €	2 329 €
Frais de personnel	16 757 €	76 108 €
Frais personnel administratif	1 250 €	1 250 €
Frais personnel technique	1 000 €	1 300 €
Total école publique	38 538 €	90 344 €
Nombre d'enfants école publique	105	55
Coût de fonctionnement par élève	367,03 €	1 642,62 €
Nombre d'enfants école privée 2024	36	8
Dotations école privée	13 213,08 €	13 140,96 €
Total école privée	26 354,04 €	

Le Conseil municipal accepte cette participation à la majorité absolue : 18 pour et une abstention.

Motion de soutien aux communes voisines du centre d'enfouissement des déchets d'Amilloux

Certaines règles de gestion de ces déchets n'étant pas respectées par le propriétaire de ce centre d'enfouissement, il y a des nuisances olfactives importantes.

Le Conseil Municipal apporte donc son soutien aux communes voisines pour faire valoir leur volonté de contraindre l'entreprise à respecter les normes.

Délibérations du Conseil Municipal

Révision du règlement intérieur du restaurant scolaire

Le Conseil Municipal a décidé de revoir le règlement intérieur du restaurant scolaire. Celui-ci sera transmis à toutes les familles utilisatrices et est consultable sur le site internet de la commune de COURLAY.

Reprise de concession dans le cimetière avant son terme

Monsieur le Maire signale au conseil municipal qu'il a reçu une demande d'une personne qui détient une concession trentenaire dans le cimetière municipal et qui souhaite, après exhumation, la rendre à la collectivité avant son terme.

Il demande donc au conseil municipal de procéder à un remboursement au prorata du temps non échu.

Le conseil municipal décide à la majorité :

- pour le remboursement : 14 voix

- contre le remboursement : 5 voix.

Secours d'urgence de Courlay

Secours d'urgence de COURLAY

Il y a toujours des familles courlaises dans la détresse.
Elles peuvent être secourues par vos dons.

Vous pouvez faire parvenir vos dons à :

Jean GOBIN, 28 Rue du Bocage

Guy GUILLOTEAU, La Rougerie

Jean-Michel AUDEBAULT, 26, Rue de La Sèvre

D'avance, nous vous remercions très sincèrement.

Budget 2024

Principales dépenses et recettes de fonctionnement

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
Produit des services	347 000,00 €	Charges à caractère général	396 400,00 €
Impôts et taxes	1 217 000,00 €	Charges de personnel	1 088 500,00 €
Dotations et participations	661 500,00 €	Autres charges de gestion	431 850,00 €
Autres recettes diverses	45 100,00 €	Charges financières	40 000,00 €
		Autres : dépenses imprévues	501 204,81 €
TOTAL RECETTES RÉELLES 2024	2 270 600,00 €	TOTAL DÉPENSES RÉELLES 2024	2 468 054,81 €
Résultat reporté	1 227 954,81 €	Virement à section investissement (CAF brute)	1 030 500,00 €
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	3 498 554,81 €	TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	3 498 554,81 €

Principales dépenses et recettes d'investissement

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
FCTVA	60 000,00 €	Remboursement capital emprunts	260 000,00 €
Taxe aménagement	6 000,00 €	Travaux de bâtiments divers	180 000,00 €
Excédent fonct capitalisé	542 687,75 €	Réseaux de voirie	60 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	1 030 500,00 €	Autres réseaux	147 500,00 €
Amortissements	9 000,00 €	Matériel de transport	65 000,00 €
		Matériel informatique et de bureau	25 000,00 €
		Autres immob corporelles	105 000,00 €
		Atelier municipal	263 000,00 €
TOTAL RECETTES NOUVELLES 2024	1 648 187,75 €	TOTAL DÉPENSES NOUVELLES 2024	1 105 500,00 €
TOTAL RECETTES RESTANT À RÉALISER 2023	163 825,30 €	TOTAL DÉPENSES RESTANT À RÉALISER 2023	152 368,05 €
		DÉFICIT INVESTISSEMENT	554 145,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 812 013,50 €	TOTAL GÉNÉRAL	1 812 013,50 €

En investissement, les priorités seront :

- la réfection totale de la toiture de l'atelier municipal avec la pose de panneaux photovoltaïques,
- la poursuite de la réhabilitation des réseaux d'éclairage public, pour y intégrer des ampoules leds afin de réduire les dépenses énergétiques, ce qui constitue également une démarche éco-responsable en faveur la préservation de l'environnement,
- la poursuite des travaux de voirie,
- l'aménagement d'un nouveau lotissement.

Petit point sur les taxes communales

Nous vous rappelons que le Conseil Municipal a décidé par DCM n° 2024-034 du 08/04/2024 de ne pas augmenter les taux de ses taxes communales. L'augmentation que vous pourrez constater en octobre n'est provoquée que par la hausse des bases cadastrales qui relèvent de l'autorité de l'État. La dernière hausse de 1% pratiquée par la collectivité remonte à 2021.

Infos diverses

Nouvelles adresses-mails des services de la mairie

Adresse générique de la mairie : mairie@courlay.fr

Directrice Générale des Services : marylise.fradin@courlay.fr

Comptabilité : nathalie.enond@courlay.fr

Accueil mairie, urbanisme : caroline.guilloteau@courlay.fr

Accueil mairie, état-civil, élections, services périscolaires : adeline.bourmaud@courlay.fr

Services techniques : david.roy@courlay.fr

Restaurant scolaire : sylvain.renaux@courlay.fr

Accueil périscolaire : sandrine.simon-bouhet@courlay.fr

INSCRIPTIONS POUR LE RECENSEMENT MILITAIRE DES JEUNES

Les jeunes doivent se faire recenser (du jour de leurs 16 ans à leurs 16 ans + 3 mois). Cette démarche effectuée dans les délais permettra une inscription automatique sur la liste électorale.

De plus, le respect de ce délai réglementaire du "16 à 16+3 mois" permettra une prise en compte dans les délais et garantira donc une affectation à la "journée défense et citoyenneté" (JDC) pour les 17 ans et 3 mois.

Un "certificat individuel de participation" (CIP) est délivré à la fin de la JDC.

Ce document administratif sera exigé jusqu'aux 25 ans révolus du jeune pour tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique, y compris pour le passage du permis de conduire.

INFORMATIONS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Quand vous arrivez sur la commune, n'oubliez pas de le signaler en passant en mairie ou en envoyant un petit mail à l'adresse suivante : mairie@courlay.fr

En effet, nous n'avons aucun autre moyen de suivre la population et votre enregistrement en mairie nous permet de vous faire bénéficier de certains services et animations :

- l'invitation à la petite cérémonie de janvier organisée pour les nouveaux arrivants, au cours de laquelle il y a une présentation des activités de l'année précédente, des informations sur les diverses associations de la commune et activités proposées, etc...

- l'invitation au repas des aînés pour les personnes qui ont 70 ans et plus...

PETIT RAPPEL SUR LES OBJETS TROUVÉS

La liste des objets trouvés qui ne retrouvent pas leur propriétaire s'allonge d'année en année.

Notre petite boîte déborde !!!

N'hésitez donc pas si, vous perdez des objets, à demander à la mairie pour savoir s'ils n'ont pas été trouvés et déposés à l'accueil.

Un petit coup de fil, une visite ou un petit mail peut vous permettre de retrouver des objets que vous avez égarés...

Infos diverses

RAPPEL BOURSES ÉTUDIANTES

Comme chaque année, le C.C.A.S. de COURLAY propose aux jeunes qui poursuivent leurs études de déposer un dossier de demande de bourses communales.

Conditions pour en bénéficier :

- * Faire des études et avoir un logement sur place ou être en internat,
- * C.A.P., BAC ou études supérieures,
- * Ressources de la famille.

Les dossiers sont à retirer à partir de septembre 2024 et devront être déposés dûment remplis pour le **22/11/2024 au plus tard**, même s'ils ne sont pas complets à cette date.

AIDE POUR LE PASSAGE DU B.A.F.A.

À partir de 16 ans, les jeunes qui le souhaitent ont la possibilité de passer le B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour travailler dans un accueil de loisirs ou une colo en tant qu'animateur (trice) pendant l'année scolaire ou les vacances.

En plus de permettre la découverte du monde de l'animation, le B.A.F.A. est une aptitude professionnelle enrichissante qui permet d'obtenir diverses compétences et aptitudes.

Pour soutenir les jeunes dans leur volonté d'obtenir ce diplôme, la C.A.F. propose deux aides financières :

- Pour la session de formation générale, la CAF des Deux-Sèvres propose, pour les jeunes entre 16 et 25 ans et sans condition de ressources, une aide de 300 € pour une session de formation avec hébergement (pension complète) ou de 100 € pour une session sans hébergement (demi-pension),
- Pour la session d'approfondissement ou de qualification, il existe également une aide versée sans condition de ressources ni d'âge, d'un montant de 200 €.

Pour s'inscrire à une session de formation et bénéficier d'une aide de la C.A.F., le jeune doit créer son dossier B.A.F.A. sur le site : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Une aide complémentaire, sur condition de ressources, peut également être attribuée par la Région Nouvelle Aquitaine.

RECENSEMENT 2025

Le prochain recensement de la population sur la commune de COURLAY aura lieu en 2025.

Pour la collecte des informations par les agents recenseurs, les dates exactes ne sont pas encore connues, mais cela débutera environ vers le 15 janvier 2025 pour se terminer vers le 20 février 2025.

La commune aura besoin pour ce travail de recruter 4 agents recenseurs qui doivent être disponibles pour quelques réunions et formations de novembre 2024 à janvier 2025.

Ensuite, le véritable travail d'agent recenseur se fera, comme précisé ci-dessus, en janvier et février 2025.

Cette mission nécessite une grande rigueur, une grande disponibilité pendant un mois et demi, des qualités relationnelles fortes et aussi une très grande discrétion professionnelle.

Les personnes intéressées par cette activité ponctuelle peuvent se faire connaître en mairie au 05 49 72 20 42 ou par mail : mairie@courlay.fr

Infos diverses

RAPPEL POUR LES INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Nous vous rappelons qu'il faut renouveler l'inscription de vos enfants aux différents services périscolaires avant la rentrée scolaire. Les services concernés sont l'accueil périscolaire matin et soir, l'accueil de loisirs du mercredi et la restauration scolaire.

La plateforme pour les inscriptions est ouverte à partir de la mi-juillet et celles-ci doivent être effectuées dans la mesure du possible au plus tard pour le 15 août sur le portail famille <https://agglo2b.portail-familles.app/>

En effet, nous avons des contraintes d'organisation pour avoir le personnel nécessaire puisque les accueils périscolaires sont strictement encadrés. Il faut au minimum un animateur pour un nombre d'enfants bien déterminé.

Pour la restauration scolaire, il est aussi nécessaire pour les approvisionnements de connaître en amont les besoins en denrées proportionnellement au nombre des inscrits.

Si votre enfant était inscrit l'année précédente, vous devez vérifier que les informations enregistrées sur le site sont bien à jour et renouveler les inscriptions.

Pour les nouveaux inscrits, vous devez compléter le formulaire d'ouverture de compte au portail famille disponible sur le site internet de COURLAY dans la rubrique "Enfance" et fournir impérativement une attestation de primo-vaccination.

Les obligations vaccinales pour les enfants nés à partir de 2018 sont définies par l'article L311-1 du Code de la santé publique :

- Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)
- Coqueluche.
- Infections invasives à Haemophilus influenzae de type B.
- Hépatite B.
- Infections invasives à pneumocoque.
- Méningocoque de sérogroupe C.
- Rougeole, oreillons et rubéole.

(Article L311-2 modifié par la loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 - art. 49 (V)).

Les enfants et adolescents nés avant le 1^{er} janvier 2018 sont, eux, dans l'obligation d'être à jour des trois vaccins suivants pour la primo-vaccination : diphtérie, tétanos et poliomyélite, les autres étant seulement recommandés.

Les inscriptions ne seront validées que si le dossier est complet.



Infos diverses

TÉLÉTHON 2024 à COURLAY



Pour l'année 2024, le Téléthon, au niveau national, aura lieu les 29 et 30 novembre 2024.

Pour des raisons de disponibilité des salles, le **Téléthon**, à **Courlay**, sera organisé le week-end suivant, c'est-à-dire **les 6 et 7 décembre 2024**.

Réservez dès maintenant ces dates pour votre participation aux activités proposées par les associations courlaises partenaires du Téléthon depuis de nombreuses années !

Recherche d'hébergeurs pour stagiaires ou apprentis

Depuis quelques temps, certaines entreprises courlaises sollicitent la mairie pour aider leurs stagiaires ou leurs apprentis à se loger.

En effet, il est compliqué sur Courlay de trouver des hébergements à un prix raisonnable, qui leur conviennent.

Si vous souhaitez louer une chambre, ou un hébergement, pour une période limitée, merci de vous faire connaître en mairie, afin que nous puissions les orienter dans leurs recherches.

Télé consulter un médecin dans votre pharmacie à Courlay



Votre pharmacie de Courlay est équipée du matériel nécessaire pour que vous puissiez télé consulter un médecin.

Il vous suffit de vous munir de votre carte vitale, de votre carte bancaire, de votre portable et de votre adresse mail.

Vous pouvez consulter sans rendez-vous aux heures d'ouverture de la pharmacie, dans un local isolé qui vous garantira toute confidentialité.

Vous serez en contact avec un médecin qui vous indiquera la marche à suivre.

En fin de consultation, vous ne réglerez que la part de la complémentaire.

Les pharmaciens pourront vous aider au cas où vous auriez besoin de conseils pour le fonctionnement de l'appareil.

Infos diverses

Nouvelles entreprises à Courlay

Sandrine MIOT vous propose ses services de coiffure à domicile, pour homme, femme et enfant.

On peut la contacter au
06 74 95 60 34
ou par messagerie
sandrine.miot@sfr.fr



www.aqua-biotope.com est une entreprise spécialisée dans la vente de produits naturels pour aquarium.

À son nouveau dépôt de Courlay, situé à la Plainelière, elle stocke et expédie l'ensemble de ses produits, comme des aquariums, du matériel (filtration, chauffage, etc...) et surtout du matériel adapté à tout type d'aquarium.

RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES DE HAIES LONGEANT UN TROTTOIR OU UNE VOIE PUBLIQUE

Nous vous rappelons que les propriétaires de haies longeant des trottoirs ou une voie publique doivent impérativement entretenir leurs haies et les couper régulièrement pour que celles-ci ne gênent pas le passage sur le trottoir ou la voie publique.

Cependant, de manière à préserver la nidification et la biodiversité, une période d'interdiction de taille des haies et/ou arbres est mise en place du 16 mars au 15 août de l'année.

RAPPEL SUR LES FEUX DE VÉGÉTAUX

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'arrêté préfectoral du 08/03/2024, en période estivale les feux de végétaux sont strictement interdits pour quiconque.

Ils sont tolérés, uniquement pour les agriculteurs, pour les déchets verts agricoles du 15 octobre au 15 mars de chaque année.

Il existe néanmoins, pour appliquer cette tolérance, quelques règles impératives :

- les végétaux brûlés doivent être secs,
- les feux doivent être effectués de décembre à février entre 11 h 00 et 15 h 30 et en mars, octobre et novembre entre 10 h 00 et 16 h 30.

Infos diverses

Quels gîtes sur la commune de Courlay ?



Chez Simone

2, La Brardière
 Mme SENAMAUD Christiane
 Tél : 07 83 39 64 36
 Mail : christiane.senamaud@gmail.com



Petit Marchais

4, Le Marchais
 Mr et Mme DOUX Claude
 Tél : 06 72 61 37 50
 Mail : gitedupetitmarchais@gmail.com

Site : gitedupetitmarchais.fr



L'Interlude

14 bis La Brossardière
 Mme DUDOIT Nadège
 Tél : 07 71 13 70 35 ou le 06 06 43 39 80
 Mail : gite.linterlude79@gmail.com



La petite Marie

Beaubreau
 Mme NEAU Marie Pierre
 Tél : 06 37 88 28 93
 Mail : chezlapetitemarie@gmail.com

Site : chez-la-petite-marie.fr



Chambre d'hôtes "Le Gachignard"

4, le Gachignard
 Mr et Mme OLIERO Jean-Pierre et Muriel
 Tél : 06 50 88 06 61
 Mail : legachignard79@gmail.com

Site : www.legachignard79.com

Infos diverses

GRAND NETTOYAGE de PRINTEMPS 2024

Le "Grand Nettoyage de Printemps 2024", dans le cadre du Passeport du civisme, a eu lieu le samedi 16 mars 2024.

Les "nettoyeurs" sont venus motivés, avec leur bonne humeur et le souci de faire une bonne action pour la commune et l'environnement.

Le travail des enfants, des parents, des habitants de Courlay et des élus présents a permis de récolter une quarantaine de kilos de déchets, ramassés le long des parcours suivis par chacune des équipes.

Un **grand merci** à tous ceux qui ont participé à cette opération. Un petit geste de chacun pour un environnement plus propre pour tous !

Ce fut un moment convivial et sympathique, que nous renouvellerons le **samedi 22 mars 2025**.

Nous espérons vous y retrouver encore plus nombreux.



BIBLIOTHÈQUE de COURLAY

Place de la Solidarité

HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ
le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00
(fermeture estivale du 1^{er} au 24 août)

05 49 65 38 60 - bibliotheque.courlay@agglo2b.fr / www.bibliotheques.agglo2b.fr

LE TEMPS d'un CAFÉ

"Le Temps d'un Café" à Courlay, des après-midis récréatifs...

Depuis 2017, l'activité "Le temps d'un café" est ouverte à toutes les personnes de 65 ans et +, qui se retrouvent, une fois par mois, dans une salle de la Mairie de Courlay.

C'est avant tout un moment de partage et d'échanges où l'on se retrouve autour d'une thématique ludique et de prévention.



Les dates estivales...

- 8 juillet : "Loto estival" (atelier intergénérationnel ouvert aux petits-enfants à partir de 7 ans),
- 13 septembre : "Si on jouait".

LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Le Centre Socio Culturel du Cerizéen anime et organise le Transport Solidaire en partenariat avec les communes du territoire sous l'impulsion de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

L'objectif est de permettre aux personnes sans moyen de locomotion de se déplacer et de développer du lien avec d'autres habitants de sa commune.

Pour bénéficier de ce service, il suffit d'adhérer au CSC du Cerizéen et de nous contacter lorsque vous avez besoin de transport, si possible au moins 3 à 5 jours avant la date prévue.

Lors de votre première inscription, les animateurs du CSC vous présenteront la charte du "bon passager", ainsi que les modalités de fonctionnement.

Une fois votre trajet validé, un chauffeur bénévole prend contact avec vous pour se présenter et pour caler les détails du transport.

Le coût du transport est de 0,40 € par km et est à payer directement au chauffeur.

Infos et renseignements au 05 49 80 57 63

Contact :
Centre Socio-Culturel du Cerizéen
9 rue du pas des pierres
79140 CERIZAY
05 49 80 57 63
accueil.cerizeen@csc79.org

Site : cerizeen.csc79.org



41^e édition des Journées Européennes du Patrimoine**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE****21 ET 22 SEPTEMBRE 2024**

sur les thèmes : "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime"

Les 21 et 22 septembre 2024 auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine.

À cette occasion, des animations à la Tournivelle vous seront proposées comme chaque année.

Exposition artistique 2024**Les 5 et 6 octobre**

de 14 h 00 à 18 h 00, à la salle de l'Espace du Midi



La salle de l'Espace du Midi ouvrira ses portes pour une nouvelle exposition conviviale des artistes courlitaïses.

Nous comptons sur vous pour nous surprendre, comme vous le faites si bien chaque année.

Si vous souhaitez exposer une ou plusieurs de vos œuvres et que vous n'avez pas été contacté, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

L'exposition est ouverte à toute création artistique : peinture, broderie, couture, mosaïque, sculpture, cartonnage, reliure, poésie, photo, vidéo ...

Courlitaïses, courlitaïses, réservez dès maintenant votre week-end.

Venez nombreux encourager nos artistes.

ENTRÉE GRATUITE pour tous.



Histoire et Patrimoine

De la société Husseau-Moynaton à la société Moynaton-Roy, l'histoire d'une entreprise familiale qui dure

(Suite de l'article paru dans le vivre à Courlay numéro 69 de janvier 2024 rédigé avec l'aide de Madame ROY)

L'article précédent nous a permis de raconter la naissance de l'entreprise créée par Messieurs René Moynaton et Juste Husseau. Cette page va plutôt suivre l'évolution de la société avec ses changements.

C'est en **1944** que Mr René Moynaton décida de confectionner des chemises de travail avec les tissus fabriqués au tissage. La construction d'un atelier est alors nécessaire ainsi que l'achat de machines à coudre, de tables et de ciseaux de coupe.

La chemise "KIDUR" est née.



Madame Marguerite Moynaton qui avait abandonné son activité de sage-femme se consacra à organiser et diriger ce petit atelier.

Cette tâche lui a été largement facilitée par la confiance et le respect que lui accordait le personnel. En **1948** le troisième agrandissement du tissage est réalisé, 60 métiers à tisser y sont installés. **1950-1952-1956** furent des années avec les nouveaux agrandissements de la confection chemisierie. L'effectif atteint alors 140 personnes et l'investissement dans des machines modernes est nécessaire ainsi que la formation interne de leur maîtrise par le Centre d'Etudes Techniques des Industries de l'Habillement (CETIH). Durant l'année 1952 est adjoint la commercialisation d'une ligne de vêtements de travail (pantalons, vestes, cottes à bretelles) fabriqués par des façonniers.

Madame et Monsieur Jacques Roy (fille et gendre de Mme et Mr Moynaton) rejoignent en **1953** la société en achetant la clientèle d'un ancien représentant qui prend sa retraite. Ce sont des années favorables, la production tourne à plein régime et les ventes se font auprès d'un réseau important de magasins spécialisés, de forains et de chineurs.

C'est en **1964** que Mr Juste Husseau prend sa retraite et se retire de la société. Mme et Mr Jacques Roy lui rachètent la totalité de ses parts et s'associent avec Mr Moynaton. La société Moynaton et Roy est créée.

Monsieur Claude Têtard, neveu de Mme Moynaton, rejoint l'entreprise en **1965**. De nombreux stages au CETIH plus l'expérience acquise dans les ateliers lui ont permis d'accéder aux fonctions de directeur technique.

En **1966** un nouvel atelier de tissage est construit pouvant accueillir 80 métiers ainsi que les ourdissoirs, cannetières et le stockage des cotons.

Histoire et Patrimoine

En **1967** une section d'éducation professionnelle est ouverte afin de parer aux problèmes de recrutement et de formation (voir l'encadré ci-dessous).

À partir de 1969 (l'effectif est d'environ 250 personnes recrutées à Courlay et dans les communes environnantes, il n'est plus possible de respecter les 17 jours de fêtes dissidentes. Après une réunion du comité d'entreprise et avec un avis favorable, l'entreprise applique alors les 40 heures par semaine.

Afin d'améliorer les conditions de travail et de limiter les déplacements, en **1971** un atelier de confection est créé à Saint Aubin le Cloud qui emploie 50 personnes.

C'est en **1976** que Mr Moynaton prend sa retraite et que Mr Roy est nommé PDG.

Toutes les machines du tissage sont changées en **1977** et remplacées par 64 métiers à tisser automatiques produisant un tissu de 120 cm de large au lieu de 100 cm ce qui permet une augmentation de production ainsi que de meilleurs placements des patronages de coupe. Le tissage fonctionne alors en équipes de 2 fois 8 heures.

Lors de l'année **1978** la production annuelle est de 650 000 chemises et de 312 000 vêtements de travail... mais on commence alors à ressentir l'arrivée des articles importés des pays à bas salaires. La Sté Moynaton et Roy fait évoluer ses fabrications vers des articles ville et sport diffusés sous les marques Henri Duc et John Hair ainsi qu'un développement d'articles féminins sous la marque Claude de Sèvre.



Toutes ces productions sont vendues par un réseau d'environ 2500 points de vente indépendants. À cette période, la Sté Moynaton et Roy se situe dans les quatre premiers fabricants Français de chemiserie. C'est également en 1978 que l'entreprise s'est informatisée sous l'impulsion de Mr Jean Roy, fils de Mme et Mr Jacques Roy.

Dans les années **1980**, les frontières s'ouvrent de plus en plus et la concurrence avec les pays à très bas salaires devient sévère. Dans le même temps de nombreux magasins indépendants ferment (base de la clientèle de la société) concurrencés par la grande distribution. La seule façon de lutter contre les importations, tout en essayant de préserver les emplois est la baisse des prix de revient grâce à l'évolution technologique. L'entreprise investit dans une chaîne de montage équipée de convoyeurs aériens et dans des automates permettant de réduire les temps de fabrication.

L'installation d'une confection dans un atelier relais à Moncoutant est réalisée en **1983** avec le transfert de 40 emplois. Cette année là, l'entreprise reçoit l'Oscar des produits de grande consommation.

En **1984** Mr Jean Roy est chargé de la création et de la commercialisation d'une gamme de produits destinés à la grande distribution sous la marque "rouge et bleu". Les importations à cette date représentent 70 % du marché de la chemiserie.

Malgré tout en **1985** l'effectif de la société est de 380 personnes. Le volume de production est de 791 598 chemises, de 103 283 vêtements de travail et de 24 847 pièces en négoce. Le tissage fournit alors 60 % des besoins en tissus de la confection.

Histoire et Patrimoine

Cette même année Mr Jacques Roy fait valoir ses droits à la retraite et Mme Claude Roy, jusqu'à présent responsable des services administratifs et financiers de l'entreprise, est nommée PDG.

Une licence est signée avec le couturier Paco Rabanne en décembre 1985 pour la fabrication et la commercialisation de chemises loisirs et ville auprès des chemisiers habilleurs et à l'exportation.

L'évolution technologique continue avec l'informatisation de la coupe et en 1986 a lieu l'implantation d'un atelier pilote informatisé conçu pour la fabrication de chemises personnalisées en petites séries. C'est le début de la chemise sur mesure et le moyen de se démarquer des produits d'importation qui envahissent le marché. La société est devenue entreprise pilote au niveau de l'amélioration des conditions de travail. Pourtant pendant cette même année, la société a été amenée à la fermeture du tissage qui manquait de compétitivité, l'effectif était de 18 personnes.

1988 - Malgré les efforts de chacun tant au niveau de la production que du commercial, l'entreprise doit faire face aux difficultés. Les importations dépassent 90 % dans le produit, la fermeture des magasins indépendants se poursuit et la chemise sur mesure n'a pas eu le temps de s'imposer. Il ne faut pas attendre pour prendre de graves décisions afin de sauver l'entreprise ainsi que le maximum d'emplois. En mars 1988 la société Moynaton et Roy dépose le bilan.

La société Moynaton et Roy était connue et estimée pour son savoir faire et son sérieux. Les pouvoirs publics du département se sont mobilisés pour aider à faire repartir l'affaire dans les meilleures conditions possibles.

Mr Claude Têtard est nommé PDG par le tribunal de commerce de Niort. Deux sociétés remplacent Moynaton-Roy : C2S (confection des 2 Sèvres) à la Plainelière et JC confection à Moncutant ; de plus deux unités de production sont créées en Tunisie, spécialisées dans les grandes séries.

Cette longue histoire de la société Moynaton-Roy, depuis sa création en 1927 à nos jours, a profondément marqué notre commune ; du "tissage" à la "confection", elle est entrée durablement dans l'histoire et la mémoire de très nombreuses familles courlitaïses.

Section d'éducation professionnelle



Octobre 1967 : à cette période les entreprises privées peuvent prendre une option pour une section d'éducation professionnelle. Il s'agit là d'une forme d'éducation associant l'école à l'entreprise placée sous la haute autorité de l'Education Nationale. Le tissage et la confection sont des métiers qui ne s'improvisent pas, aussi la société a pris cette option pour la formation de 15 jeunes filles et 4 garçons.

Les élèves entrent sans conditions à l'âge de 14 ans jusqu'à 16 ans sous contrat scolaire. L'enseignement général du niveau certificat d'études y occupe 12 heures par semaine sous la direction d'une institutrice. Ces cours sont donnés dans une salle spéciale installée au sein de l'entreprise équipée d'un appareil de projection qui rend l'enseignement plus vivant.

Dans un local distinct des ateliers de production les jeunes filles ont 28 heures de cours techniques par semaine sous la direction d'une monitrice salariée par l'entreprise et formée par le Centre d'Etudes Techniques de l'Industrie de l'Habillement. Les 4 garçons sont formés directement sur les métiers à tisser par le directeur du tissage.

Tous ces jeunes sont embauchés par l'entreprise à l'issue de leur formation.



Collectes des déchets Infos pratiques

VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER À COURLAY ?

La première démarche est de contacter nos services. Comme vous le faites déjà pour l'eau ou l'électricité, vous devez nous signaler votre emménagement ou déménagement afin de :

- ✓ activer votre carte ou activer la collecte de vos bacs
- ✓ mettre à jour votre dossier pour la facturation du service
- ✓ vous donner les infos pratiques sur l'utilisation du service.

LA COLLECTE EN APPORT COLLECTIF, comment ça marche ?

Accessibles 7j/7 - 24h/24

- Ordures ménagères – à déposer avec votre carte
- Emballages/papiers et verres en libre accès

Trouver le point de collecte le plus proche de chez vous : [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr/rubrique/environnement/dechets) rubrique environnement/déchets.

Mode d'emploi

- La carte est affectée au logement : elle doit être rendue au propriétaire ou à l'agence immobilière lors de votre départ
- La carte donne accès à tous les conteneurs d'ordures ménagères du territoire de l'Agglo
- Je dépose uniquement des ordures ménagères en sacs fermés
- Je ne perce pas ma carte : elle ne serait plus utilisable !
- Je constate un débordement, un problème technique sur un conteneur ? Je le signale à l'Agglo sans attendre.
- J'ai perdu ma carte : je contacte l'Agglo !

PORTE À PORTE DANS LE BOURG DE COURLAY Les jours de collecte

Ordures ménagères : le jeudi en semaine paire
Déchets recyclables : le vendredi en semaine impaire

Vous pouvez vous procurer votre calendrier en version papier en mairie ou le télécharger sur le site [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr/rubrique/environnement/dechets) rubrique environnement/déchets.

À VOS MARQUES, PRÊTS, COMPOSTEZ !

L'Agglo met à disposition gratuitement un composteur par foyer. Inscrivez-vous à une réunion via le site www.agglo2b.fr, vous y apprendrez toutes les astuces et les techniques pratiques du compostage.

Vous pouvez également en fabriquer un très facilement à partir de palettes de récupération par exemple.

Pour plus d'infos sur le compostage, demandez le «Petit guide pour un compostage réussi !».



DÉCHETTERIE - Horaires

MONCOUTANT-SUR-SÈVRE Maison Neuve - Rte de Largeosse
Du lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
de 8h30 à 12h et de 14h - 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ jusqu'au 14 septembre 2024
Du lundi au samedi de 7h30 à 13h

CERIZAY ZA de Longonamps
Du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
de 8h30 à 12h et de 14h - 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ jusqu'au 14 septembre 2024
Du lundi au samedi de 7h30 à 13h

→ Démarches en ligne

Un problème de collecte ? Besoin d'un composteur ?
Une carte cassée ? Perdue ? Un déménagement ?
Un dysfonctionnement sur un conteneur collectif à signaler ?
www.agglo2b.fr



**Plus d'infos,
des questions ?**
☎ 05 49 81 15 15



UN PROGRAMME D'AIDES
- POUR RÉNOVER MALIN -

Rénovation de l'habitat

L'Espace habitat et énergie vous accompagne

L'Espace habitat et énergie de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est un centre de ressources pour vous informer, vous aider et vous accompagner dans votre projet de rénovation. En tant qu'Espace Conseil France Renov', les conseillers énergie et habitat de l'Agglomération **vous informent et vous guident gratuitement, en toute neutralité**, sur toutes les questions relatives à la rénovation de votre logement.

VOUS AVEZ UN PROJET

- investir pour du locatif dans l'ancien,
- engager des travaux de rénovation énergétique,
- rénover une maison pour y habiter,
- agrandir, apporter plus de lumière dans votre logement,
- embellir votre façade de maison.

Des appuis techniques et financiers peuvent vous être proposés pour votre projet.

Vous souhaitez des informations complémentaires sur les nouvelles aides **MaPrimeRenov'** ou vous renseigner sur le programme local **AggloRenov'** visant à aider à la rénovation des logements dans les centres bourgs.

Avant de débuter vos travaux, consultez la carte interactive sur www.agglo2b.fr rubrique *habitat/urbanisme* ou contactez l'espace Habitat et Énergies pour en savoir plus sur les dispositifs auxquels vous pouvez prétendre.



ESPACE HABITAT ET ÉNERGIE

27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire 05 49 81 19 45
- info.energie@agglo2b.fr www.agglo2b.fr



Ecole maternelle E. Pérochon

I) Projets sur le thème du monde

* La sortie scolaire

Les trois classes maternelles sont parties au Parc oriental de Maulévrier pour la sortie scolaire de fin d'année. Durant cette journée, les élèves ont pu participer à 2 activités encadrées :

- Un atelier jardin tableau pour les élèves de PS et de MS : en petits groupes, les enfants ont réalisé un jardin botanique avec différents éléments naturels : copeaux, galets, mousse, feuilles ...
- Un atelier rempotage d'une plante pour les élèves de GS



- Un atelier d'éveil au parc : à partir d'indices visuels, les enfants sont partis à la recherche des éléments qui composent le parc.



Ecole maternelle E. Pérochon

* La journée du printemps

La fête du printemps a eu lieu le vendredi 4 avril 2024. Tous les enfants de l'école maternelle sont partis à pied direction l'étang de Courlay. Trois ateliers nature étaient organisés : land 'art avec confection d'une carte nature, activité d'orientation et parcours sportif avec utilisation des espaces de jeux.



II) Le spectacle au théâtre de Bressuire

Le mardi 12 mars, tous les enfants sont allés au théâtre de Bressuire pour aller voir un spectacle intitulé "D'une île à l'autre". Il raconte l'histoire de Nina, une petite fille qui ne parvient pas à s'endormir le soir. Grâce à l'apparition d'un moustique, elle repère chaque soir un nouvel objet dans sa chambre qui l'emmène en voyage et lui permet de trouver le sommeil.



Ecole maternelle E. Pérochon

III) La fête de l'école

Elle a eu lieu le samedi 22 juin 2024 à la salle du midi. Pour les maternelles, le thème était bien sûr celui du monde et des Jeux Olympiques. Les petites sections ont commencé par un parcours de motricité sur le thème de l'Afrique, les moyennes sections ont présenté une danse Bollywood et les grandes sections représentaient l'Amérique sur une danse country.



IV) Le projet "Notre école ensemble"

Suite à la concertation des membres de la communauté éducative, les nouvelles règles de la cour sont appliquées à tous les enfants sur les différents temps scolaires (temps périscolaire, temps cantine et école). De nouveaux jeux de cour sont arrivés : vélos, jeux de sable ... et le nouveau mobilier a été installé : tables, bancs, pelouse synthétique. Les enfants bénéficient maintenant de temps de récréation propices au bien-être et au ressourcement.



Ecole élémentaire E. Pérochon

Les élèves de l'UEE et les CE2 visitent le château de Saint Mesmin !

La journée a commencé par une visite guidée du château, construit au milieu du XIV^e siècle. Après avoir visité la haute-cour intérieure, la cuisine, la salle d'armes, les chambres, le donjon..., les enfants ont participé à deux ateliers.



Lettres ornées : les élèves décorent leur initiale comme au Moyen-Age. La première lettre d'une page était généralement décorée, c'est une lettrine.



L'après-midi se termine en jouant à la mérelle, l'alquerque, le pot... des jeux du Moyen-Age.

Une journée très appréciée des enfants !

Les élèves de CM2 au taekwondo.

Le comité USEP départemental, en lien avec le club de taekwondo de Bressuire, forme les enseignants et propose du matériel permettant de pratiquer cet art martial.

Un professeur du club de taekwondo de Bressuire est intervenu auprès des CM2 dans le dojo de Courlay.

Pour clôturer le cycle d'apprentissage, une rencontre interclasses a eu lieu le jeudi 16 juin au dojo de Bressuire.



Ecole élémentaire E. Pérochon

Sortie à Faymoreau des élèves de CM1 et de CM2

Les élèves ont pu visiter le musée, voyager au cœur de la mine et découvrir la vie dans les corons grâce à un jeu de piste auquel ils ont participé avec beaucoup d'enthousiasme.



Les enfants de l'UEE (Unité d'Enseignement Externalisé) ont participé à divers projets avec l'école ; piscine, Passeport du civisme avec visite d'une ferme, musique, vélo, théâtre, sortie scolaire, fête de l'école... Des inclusions ont pu se faire du CP au CM2, dont un enfant qui souhaitait être inclus en CM2 sans éducateur.

Nous sommes en partenariat avec l'École des Sports pour la deuxième année, pour une séance hebdomadaire avec deux éducateurs sportifs. L'EDS a proposé une sensibilisation aux handisports aux CE1 et CE2 puis nous avons fait une rencontre sportive tous ensemble autour de différents sports adaptés.

Les CM1, dans le cadre du Passeport du civisme, en visite à la ferme

Le 7 mai, nous sommes allés à côté d'Airvault pour visiter une ferme. Le matin, nous sommes allés dans le champ avec les vaches. Mickaël et Edwige nous ont montré leurs vaches : les Holsteins qui sont noires et blanches, les Kiwis qui sont marron et noires avec quelques taches blanches, les Jersiaises qui sont grises et les Simmentals qui sont marron et blanches. Nous avons pu caresser un veau. Après, nous sommes allés dans la roulotte à traire et Mickaël nous a expliqué le fonctionnement. Puis une dame (Claire) nous a expliqué l'utilité du lac du Cébron. Le midi, nous avons mangé le pique-nique sur des palettes. L'après-midi, nous nous sommes dirigés vers la yaourterie et nous avons dégusté des yaourts puis fait une visite. Nous avons porté des charlottes et des sur-chaussures. Enfin, nous sommes rentrés à l'école. Nous avons adoré cette journée.

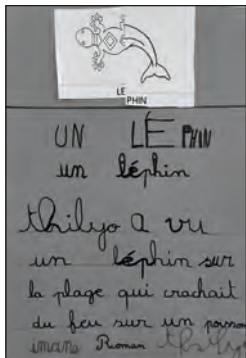
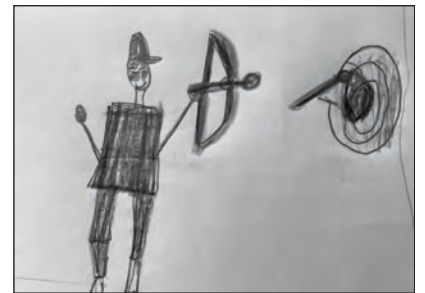


Ecole élémentaire E. Pérochon

Rencontre USEP "athlétisme" à La Chapelle Saint Laurent

Le mardi 30 avril 2024 avec les CP et les CE1 avec plus de 100 élèves.

L'atelier "tir à l'arc" a été très apprécié. Il y avait aussi du lancer, de la course et un atelier santé pour échanger sur les bienfaits de la pratique sportive.



Liaison GS/CP

Au mois de mai, pour garantir la continuité des apprentissages entre l'école maternelle et l'école élémentaire, différents ateliers ont été proposés aux élèves de GS et CP :

- écriture d'une histoire à partir d'un album sans texte,
- manipulations syllabiques (les animaux fantastiques),
- coopération / création (acrosport),
- repérage dans l'espace (puzzles).

Le 31 mai 2024, les CP, CE1 et élèves de l'UEE se sont rendus au théâtre de Bressuire pour assister au spectacle "Les jambes à son cou", de Jean-Baptiste ANDRÉ de l'Association W.

Ce spectacle était un mélange de danse, d'acrobatie et de théâtre, autour de différentes expressions courantes qui ont en commun d'inclure une partie du corps : avoir le cœur sur la main, partir du bon pied...



Sortie à la tour Nivelle pour les CP et les CE1

Après une année sur le thème du tour du monde, les CP et les CE1 ont voyagé dans le temps en allant visiter le musée de la Tour Nivelle le mardi 25 juin 2024.

Au programme :

- visite de la salle de classe 1900 : les enfants ont pu s'habiller comme les écoliers d'autrefois avec une blouse noire, un béret et des sabots. Ils se sont ensuite installés aux pupitres en bois pour écrire la morale à la plume et à l'encre violette. Ils ont ainsi pu comparer la journée d'école d'hier à celle d'aujourd'hui.
- visite du logement du maître avec découverte des objets du quotidien d'autrefois.
- atelier calligraphie à la plume ; sur un marque-page pour les CP et un bonnet d'âne pour les CE1.



APE Sac à dos



"Sac à dos"

Association de Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Ernest Pérochon
Siège Social : 34, 42 Rue Salliard du Rivault 79440 COURLAY
Mail : sacadoscourlay@gmail.com
FaceBook : APE SAC A DOS Ecole Ernest Pérochon Courlay

Ça y est, l'année scolaire 2023-2024 touche à sa fin. L'association des parents d'élèves remercie toutes les personnes qui ont participé aux différentes ventes et manifestations.

Grâce aux fonds récoltés, l'association a pu financer les différentes sorties scolaires (Tournivelle, Théâtre de Bressuire, Parc Oriental de Maulévrier, Château de Saint-Mesmin)...



Les Actions menées depuis Janvier
Madeleines Bijoux
Loto avec Laura
Livre de recettes
Fête d'école du 22 Juin

Remerciements

Laura pour l'animation du loto
Les artisans et commerçants
qui ont participé à la tombola du
loto
L'épicerie d'Auré
Chez Kalou

Les membres du bureau

Présidente et Co-Présidente
Emmanuelle BOTON et Alexandra LAMANT

Secrétaire et Co-Secrétaire
Amélie CORNU et Noëllie CHARLES-JUST

Trésorière et Co-Trésorière
Aloyse MICHENEAU et Alexane BABY



Ecole St Rémi

La semaine de cirque à l'École Saint Rémi : Un voyage artistique inoubliable

Cette année, les élèves de l'école Saint Rémi ont été comblés par une expérience extraordinaire en remplacement de leur traditionnel voyage scolaire. Grâce à une initiative novatrice, du 24 au 28 juin, les 44 élèves de l'école ont eu le privilège de découvrir et de s'initier aux disciplines circassiennes sous la houlette des talentueux artistes de la Compagnie du Cirque Cirkawa, Pascal et Vincent.



Dès la première journée, l'excitation était palpable. Chaque enfant a pu explorer les diverses disciplines du cirque : jonglerie, équilibrisme, trapèze, l'art burlesque et même le dressage de poneys. Cette journée de découverte a permis à chacun de se familiariser avec l'ensemble des activités avant de pouvoir se spécialiser selon ses goûts et ses capacités. Le sourire aux lèvres et les yeux pétillants, les élèves ont troqué leurs cartables pour les costumes d'artistes, prêts à relever de nouveaux défis.

Mais le cirque, ce n'est pas seulement des paillettes et des acrobaties. C'est aussi une école de discipline et de rigueur. L'équipe enseignante de Saint Rémi a rapidement constaté les bienfaits de ces ateliers. Certains élèves, d'ordinaire timides ou peu sûrs d'eux, ont gagné en confiance et se sont révélés à travers ces disciplines exigeantes. Le professionnalisme et la bienveillance de Pascal et Vincent ont su mettre les enfants en confiance, permettant à chacun de progresser à son rythme et de découvrir de nouvelles compétences.



Ce projet ambitieux n'aurait pu voir le jour sans le soutien attentif de l'Apel et de l'Ogec. Grâce à leur engagement et à leur soutien financier, cette semaine de cirque a pu offrir à nos élèves une expérience enrichissante et mémorable, faisant de cette fin d'année scolaire une véritable fête.

En conclusion, la semaine de cirque à l'école Saint Rémi a été une réussite totale. Les élèves sont repartis avec des souvenirs plein la tête, des étoiles dans les yeux, et surtout, une confiance en eux renouvelée. Nous adressons nos sincères remerciements à la Compagnie du Cirque Cirkawa, à l'Apel, à l'Ogec, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet.

Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience et continuer à offrir à nos enfants des opportunités d'apprentissage originales et stimulantes. Bravo à tous nos artistes !

Remise des diplômes de natation : Une victoire aquatique pour les élèves de GS, CP et CE1



Un moment d'émotion et de réussite a illuminé l'école lors de la remise des diplômes de natation aux élèves de Grande Section, CP et CE1. Cet événement marquant a couronné l'aboutissement d'un cycle d'apprentissage aquatique intensif, mettant en lumière non seulement les prouesses techniques de ces jeunes nageurs, mais aussi leur persévérance et leur évolution remarquable.

La piscine de Bressuire, véritable creuset d'apprentissage, a joué un rôle déterminant dans ce parcours. Au-delà de l'acquisition de compétences vitales en natation, elle a été le théâtre d'un développement personnel pour chaque élève, cultivant discipline, courage et estime de soi.

Cette cérémonie ne marque pas simplement la fin d'une étape, mais ouvre grand les portes vers de nouveaux horizons. Armés de leur diplôme et d'une confiance renouvelée, ces jeunes nageurs sont désormais prêts à plonger vers de nouveaux défis, tant dans l'eau que dans la vie.

Ecole St Rémi

Sortie au Théâtre de Bressuire pour les maternelles

Les élèves de maternelle ont eu la chance d'assister à une représentation théâtrale le mardi 12 mars au Théâtre de Bressuire. Ils ont pu découvrir le spectacle "D'une île à l'autre" interprété par Séréna Fisseau.

Cette pièce raconte l'histoire de Nina, une petite fille qui peine à trouver le sommeil. Chaque soir, Nyamuk, un petit moustique, lui murmure une recette magique pour s'endormir en douceur. Au fil du récit, Nina voyage à travers différentes îles et cultures : elle rencontre l'oiseau blanc de Madagascar, admire les châtaigniers du Japon, fait la connaissance de la grenouille de Malaisie, navigue sur une pirogue à Tahiti et se faufile parmi les bambous d'Indonésie.



La voix envoûtante de Serena Fisseau a transporté nos petits spectateurs dans ce voyage onirique, leur offrant un moment de poésie et de découverte. Cette sortie culturelle a permis aux enfants de s'ouvrir à de nouveaux horizons et de stimuler leur imagination.

Les jeunes lecteurs de Courlay à la découverte de leur bibliothèque



Les élèves de maternelle, CP et CE1 de l'école Saint Rémi ont récemment eu l'opportunité de visiter la bibliothèque municipale. Cette sortie éducative a permis aux enfants de se familiariser avec le fonctionnement d'une bibliothèque et d'explorer le monde fascinant des livres.

Lors de leur visite, les élèves ont découvert comment les livres sont organisés et classés dans les différentes sections de la bibliothèque. Ils ont appris comment emprunter un livre et l'importance de le retourner à temps. Les enfants ont également eu l'occasion de parcourir les rayonnages, feuilletant avec enthousiasme les ouvrages qui attiraient leur attention.

Le responsable de la bibliothèque a accueilli chaleureusement les jeunes visiteurs et leur a expliqué le rôle important que joue une bibliothèque dans la communauté. Pour clôturer cette visite enrichissante, il a captivé son jeune auditoire en leur lisant plusieurs histoires captivantes. Cette expérience a non seulement permis aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement d'une bibliothèque, mais a également stimulé leur intérêt pour la lecture. Nul doute que cette visite aura contribué à faire naître de nouveaux passionnés de lecture parmi les jeunes de Courlay.

Les élèves de CP et CE1 et le spectacle "LES JAMBES À SON COU"

Les élèves de CP et CE1 ont eu l'opportunité d'assister à un spectacle captivant intitulé "LES JAMBES À SON COU", présenté par l'Association W au Théâtre de Bressuire. L'événement, qui s'est déroulé le 31 mai 2024, a été une expérience enrichissante pour les jeunes spectateurs.

Le spectacle, mettant en scène Jean-Baptiste André, acrobate chorégraphe de renom, a offert une exploration ludique et originale des expressions idiomatiques liées au corps humain. Accompagné de trois talentueux acrobates danseurs, André a su donner vie à des expressions telles que "Partir du bon pied", "se jeter tête la première", ou encore "avoir le cœur sur la main", créant ainsi des tableaux visuels à la fois surprenants et poétiques.

La performance a habilement mêlé acrobaties, danse et jeu théâtral, fusionnant le langage et le mouvement d'une manière innovante. Les jeunes spectateurs ont été transportés dans un univers où l'absurde, le burlesque et la poésie se côtoient harmonieusement.

Cette fantaisie joyeuse, ponctuée de mini-fictions hilarantes, a su captiver l'attention des élèves tout en les faisant éclater de rire. Le spectacle a non seulement divertifié les enfants, mais leur a également offert une approche créative et ludique du langage et de l'expression corporelle.

Cette sortie culturelle s'inscrit dans la volonté de l'école d'exposer les élèves à diverses formes d'art dès leur plus jeune âge, contribuant ainsi à leur développement culturel et à l'éveil de leur sensibilité artistique.



Ecole St Rémi

Découverte de la Cuisine Collective : Une matinée enrichissante pour nos élèves

Tous les élèves de l'école saint Rémi ont été invités par Sylvain, le responsable de la cantine, à visiter les locaux de la cuisine collective. Cette visite a été organisée dans le but de permettre aux enfants de découvrir et de comprendre le fonctionnement d'une cuisine collective, un lieu central de leur quotidien scolaire.

Durant cette visite, Sylvain a patiemment expliqué aux élèves les différentes étapes de la préparation des repas, depuis la réception des ingrédients jusqu'au service des plats. Les enfants ont pu observer les équipements professionnels et comprendre l'importance de l'hygiène et de la sécurité alimentaire. Ils ont découvert également le rôle crucial des personnes qui travaillent en coulisses pour leur offrir des repas équilibrés et savoureux chaque jour.

En plus de cette découverte culinaire, Sylvain en a profité pour expliquer aux élèves les nouvelles règles qui sont désormais applicables dans la cour de la cantine.

Nous tenons à remercier Sylvain et toute son équipe pour cette initiative.

Olympiades à Cerizay : Une journée sportive mémorable pour les écoles privées

Cerizay a récemment accueilli une journée Olympiade exceptionnelle, réunissant neuf écoles du réseau privé. L'événement a rassemblé près de 300 élèves pour chacun des cycles 1 et 2, offrant une expérience sportive et éducative unique.

Les jeunes participants ont eu l'opportunité de s'essayer à diverses disciplines sportives dans un cadre convivial et stimulant. Les ateliers étaient encadrés par une équipe diversifiée, comprenant des collégiens, des parents d'élèves et des membres d'associations locales, créant ainsi un lien intergénérationnel et communautaire fort.

Au-delà des activités sportives traditionnelles, les organisateurs ont veillé à proposer une expérience complète. Un atelier nutrition a permis aux élèves d'en apprendre davantage sur l'importance d'une alimentation équilibrée dans la pratique sportive. De plus, un atelier handisport a sensibilisé les enfants aux défis rencontrés par les athlètes en situation de handicap, promouvant ainsi l'inclusion et le respect de la diversité.

Ces journées Olympiades se sont révélées extraordinaires tant sur le plan sportif que humain. Elles ont non seulement permis aux élèves de découvrir de nouveaux sports et de développer leurs compétences, mais aussi de renforcer les liens entre les différentes écoles du réseau. L'esprit d'équipe, le fair-play et le dépassement de soi étaient au cœur de cet événement, laissant des souvenirs impérissables à tous les participants.

Cette initiative démontre l'importance de tels rassemblements pour promouvoir l'activité physique, l'éducation à la santé et les valeurs olympiques auprès des plus jeunes.



Les élèves voyagent dans le temps en musique



Comme chaque année, les élèves de l'école ont eu le plaisir de bénéficier de l'intervention du conservatoire de musique de Bressuire. Cette année, c'est Matthieu Blanchard qui a accompagné nos jeunes mélomanes dans un passionnant voyage musical à travers les décennies.

En effet, le thème choisi cette année était la découverte de la musique depuis les années 1900 jusqu'à nos jours. En parcourant l'histoire à travers la musique et les chansons, les élèves ont pu explorer l'évolution des styles et des sonorités au fil du temps.

Cette approche originale a permis aux enfants de mieux comprendre les contextes historiques et sociaux qui ont influencé la création musicale. L'école

tient à remercier chaleureusement la mairie pour son soutien indéfectible dans ce projet. Grâce à son engagement en faveur de l'éducation artistique, les élèves ont pu bénéficier de cette expérience enrichissante qui contribue à leur développement culturel et à leur ouverture sur le monde. Ce partenariat entre l'école, le conservatoire et la mairie démontre l'importance accordée à l'éducation musicale dans notre commune, permettant ainsi à nos jeunes de s'épanouir à travers les arts et la culture.



Pot au feu

Le dimanche 4 Février a eu lieu le pot au feu de l'école. Petits et grands ont apprécié ce plat préparé par Héralt traiteur Aumon. Merci aux "fidèles" d'être au rendez-vous et la bienvenue aux nouveaux.



Le cabaret fait son Cirque

Une fois de plus, le cabaret de l'école Saint Rémi fut un véritable succès durant 8 week-ends complets à chaque séance. Tout le monde a donné le meilleur de lui-même pour préparer ce superbe spectacle. Merci à tous les enfants et adultes, comédiens, chanteurs, danseurs, bricoleurs, couturière, régisseur et co-organisateurs. Merci pour tout ce temps donné.

Rendez-vous dans deux ans pour un nouveau spectacle !



Vente de plants légumes fleurs

Le samedi 4 mai 2024 a eu lieu la remise des commandes. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation à la vente de plants de légumes et fleurs, organisée par la commission végétaux de l'Ogec. Cette commission est gérée par notre vice-présidente Ogec Céline Puau ainsi que ses adjointes de la commission (préparation, organisation, flyer...) Faure Blandine, Thirion Maité, Berthelot Justine.

Un grand merci à vous, ainsi à notre partenaire Ripaud Plantes, sans oublier nos renforts le jour J : notre institutrice Mme Briffaud, ainsi que Mme Ferreira et Mme Gonzalez, parents d'élèves.

Merci à tous et rendez-vous à l'année prochaine avec encore des nouveautés.



APEL-OGEC

La Kermesse de l'École Saint Rémi

Le 29 juin, la kermesse a pris des airs de cirque, offrant aux familles un spectacle inoubliable. Le thème, en harmonie avec le cabaret de l'école intitulé "Le cabaret fait son cirque", a permis aux élèves de montrer l'étendue de leur talent après une semaine entière consacrée aux arts du cirque.

La compagnie du cirque Cirkawa de Saint Pierre du Chemin a encadré et mis en scène le spectacle, transformant ainsi la salle des fêtes en un véritable chapiteau où l'émerveillement et la performance étaient au rendez-vous. De la toute petite section jusqu'au CM2, nos élèves ont travaillé avec enthousiasme pour préparer des numéros de magie, d'équilibrisme, de trapèze et même de dressage de poneys.

Après le spectacle, l'Apel avait réservé une surprise en proposant une démonstration de Dog dancing qui a émerveillé petits et grands par la synchronisation et l'agilité de l'animal. Le reste de l'après-midi a permis aux enfants et aux adultes de s'amuser avec divers jeux (structure gonflable, maquillage, pêche à la ligne,...).

La soirée s'est terminée en beauté avec un repas préparé par "Chez Kalou", proposant de délicieuses galettes et crêpes.

Cette kermesse a été bien plus qu'un simple événement de fin d'année. Elle a permis de renforcer les liens au sein de notre communauté scolaire et de célébrer ensemble les talents et la créativité de nos enfants.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée mémorable, en particulier à la compagnie Cirkawa avec Pascal et Vincent, aux enseignants, aux Asem, aux parents bénévoles, et bien sûr, à nos incroyables élèves.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures et de nouveaux spectacles, toujours plus étonnants et enchanteurs !



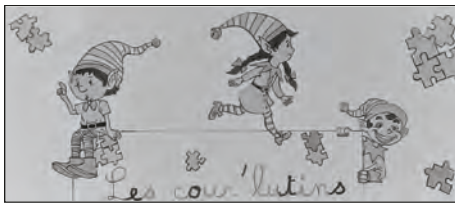
DATES À RETENIR

Randonnée : Octobre 2024
Loto de Noël : 15 Décembre 2024
Plats à emporter : 2 Février 2025
Vente de plants : 26 Avril 2025

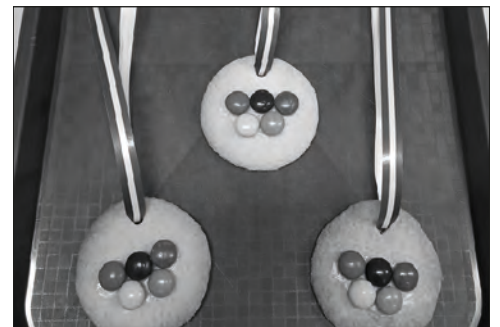
Jus de pomme

Des bouteilles de jus de pomme sont toujours disponibles à la vente.
Pour toute commande, contactez le 06 13 41 54 00
(Mme Faure Blandine).
Tarif : 2.30 €
Point de vente : école Saint Rémi, 21 rue Bois Martin

Accueil de Loisirs



Quelques grands moments de l'Accueil de Loisirs Péri-scolaire, pour cette fin d'année scolaire ...
Rencontre avec les Aînés, boum, Clap-clap chanson, imprimerie et linogravure, sortie vélo, cuisine, bricolage, jeux d'autrefois, sortie à Mouton-Village...



Un grand merci à l'entreprise GONNORD, de Cerizay, qui a fabriqué gracieusement 600 Kaplas géants, pour le plus grand plaisir des enfants de l'Accueil péri-scolaire !



M.A.M. 1,2,3 COURLIS



Le Père Noël a gâté les enfants de la MAM avec un parcours de motricité. Nous avons fêté les rois en ce début d'année et mangé de la bonne galette.



Les décorations hivernales
de la MAM
et les délicieuses crêpes.



Journée de la différence :
tous en chaussettes dépareillées !

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

M.A.M. 1,2,3 COURLIS



Chasse aux œufs dans la MAM à cause de la pluie et bricolage de Pâques.



Le beau temps est arrivé, on profite de l'extérieur et on change la déco.



Bonne fête aux mamans et aux papas !

Pour tous renseignements

Téléphone : 09 80 62 93 23 / Mail : 123courlis@gmail.com / Page Facebook : MAM 1,2,3, Courlis

À vos agendas...

Dates à retenir 2^e semestre 2024

Samedi 7 septembre
Forum des Associations

Samedi 21 et dimanche 22 septembre
Journées Européennes du Patrimoine au musée de la Tournivelle

Samedi 5 et dimanche 6 octobre
Exposition artistique

Mercredi 16 octobre
Repas des aînés de la commune

Jeudi 31 octobre
Concours du palets du Club de Hand

**16, 17, 22, 23, 24, 29 et 30 novembre,
1^{er} et le 6^e décembre**
Séances théâtrales des Tréteaux Courlitaïs
(* séance au profit du Téléthon)

Vendredi 6 et samedi 7 décembre
Animations pour le Téléthon

Dimanche 15 octobre
Loto école Saint-Rémi

Samedi 21 décembre
Corrida de Courlay

NÊNE au cinéma

Nêne, le roman d'Ernest PÉROCHON, a été porté au cinéma en 1924, il y a donc tout juste 100 ans.

À cette occasion, le musée de La Tournivelle accueillera dans ses murs l'exposition réalisée par Daniel TAILLÉ autour de ce film muet.

Une projection de la version courte de ce film sera proposée aux visiteurs du musée.

L'exposition sera ouverte aux dates suivantes :

**les 22, 23, 26, 27, 29, 30 octobre,
et le dimanche 3 novembre.**





Cérémonie émouvante pour le 8 mai 2024

Comme tous les ans, l'UNC et la municipalité ont commémoré l'armistice du 8 mai 1945 devant le monument aux morts, et comme tous les ans, à cette occasion, des anciens combattants ont été récompensés pour leur engagement durant la guerre d'Algérie. Cette année, **Michel COMPAGNON** et **Marcel AIRAUD** ont reçu la médaille du mérite UNC en présence du maire Mr **GUILLERMIC**.



Le président Jean-Marc **FUZEAU** a également décerné une médaille au jeune **Loïs LANDAIS**, 18 ans, porte-drapeau depuis 4 ans au sein de notre association. Loïs, petit-fils de **Marcel AIRAUD**, participe depuis son plus jeune âge aux différentes manifestations en l'honneur des combattants morts pour la France à Courlay au



cours des dernières guerres. En effet, lors des cérémonies du centenaire de la guerre 14-18, il était déjà présent au monument aux morts et à l'église, lisant des poèmes en l'honneur des disparus. Cette distinction est donc la juste récompense pour son engagement à honorer la mémoire de nos aïeux morts pour la patrie. Nul doute que son exemple entraînera d'autres jeunes courlaytais. Déjà **Valentin BOISSINOT** l'a rejoint, porte-drapeau lui aussi. D'ailleurs, tous les jeunes porte-drapeaux du département recevront un insigne lors du prochain congrès UNC qui se tiendra à Airvault le 22 juin prochain.

Nous remercions également les enfants des écoles et leurs parents présents à cette cérémonie ainsi que "La Fraternelle" pour son animation musicale. Leur participation permet de garder vivant, dans notre commune, ce devoir de mémoire que nous devons à nos anciens qui se sont sacrifiés pour que la FRANCE reste la FRANCE.



L'Atelier chorégraphique



L'année 2023/2024 de l'Atelier Chorégraphique Courlitaïs touche à sa fin. Et c'est avec le sourire que nous allons faire une rapide rétrospective de l'année.

Tout d'abord la rentrée 2023 était marquée par la constitution d'un nouveau conseil d'administration, un nouveau bureau et l'arrivée d'une nouvelle professeure !

Shany GAWENDA, professeure diplômée d'état en Jazz, nouvellement arrivée dans la région, a été pour l'association l'occasion de repenser l'offre proposée aux danseurs et danseuses du territoire.

En effet, elle a dispensé à deux reprises des stages de danse Cabaret, de Street Jazz ou encore de Barre à terre. Ces différentes disciplines ayant séduit de nouvelles danseuses, nous avons fait le pari d'ouvrir de nouveaux créneaux à la rentrée 2024.

Quatre nouveaux groupes vont donc voir le jour en septembre prochain : un deuxième groupe adultes Jazz, un cours de Street Jazz ouvert pour les plus de 15 ans, un cours de Barre à terre pour les 14 ans et plus et enfin un groupe Jazz Élémentaire 1 qui se distinguera des Initiations.

Nous rappelons que la danse est ouverte à tout âge, dès 4 ans et autant aux garçons qu'aux filles !

Vous pouvez venir essayer 2 cours avant de formaliser votre inscription.

L'année 2023/2024 a également été marquée par deux temps forts : le Téléthon et le spectacle de fin d'année. Ces deux événements sont l'occasion de montrer en public le travail mené pendant des mois.

Le spectacle qui a eu lieu le vendredi 14 et dimanche 16 juin, a d'ailleurs rencontré un vif succès. Plus de 460 entrées sur ces deux dates, et des retours très positifs quant à la mise en scène et la qualité des chorégraphies.

De plus, mercredi 19 juin, les cours étaient ouverts à tous pour découvrir l'univers de Shany. Ces portes ouvertes ont rencontré elles-aussi un vrai succès !

Forts de ces différentes expériences très positives, nous sommes confiants quant à l'arrivée de nouveaux danseurs et nouvelles danseuses à la rentrée.

Enfin, l'Atelier Chorégraphique Courlitaïs a aussi offert cette année à ses danseuses 3 séances d'aisance scénique, animées par Anabelle BOUTET (sophrologue à Moncoutant) ; séances qui ont contribué à appréhender l'exercice de monter sur scène avec plus de sérénité pour chacune.

Modern Jazz
Street Jazz
Barre à terre

2 cours d'essai

L'Atelier Chorégraphique Courlitaïs
prépare sa rentrée 2024 avec de nouveaux cours ! Salle Robert Bobin - COURLAY

les mardis
18h/19h Cours Jazz Initiation (né en 2017/2018)
19h15/20h15 Cours Barre à terre (né en 2010 et avant)
20h15/21h45 Cours Jazz Adulte 2 (né en 2008 et avant)

les mercredis
15h/16h Cours Jazz Élémentaire 1 (né en 2015/2016)
16h/17h Cours Jazz Élémentaire 2 (né en 2014/2013)
17h/17h45 Cours Jazz Evell (né en 2019/2020)
18h/19h15 Cours Jazz Intermédiaire (Ados) (né en 2009/2012)
19h15/20h15 Cours Street Jazz (né en 2009 et avant)
20h15/21h45 Cours Jazz Adulte 1 (né en 2008 et avant)

Shany GAWENDA
professeure diplômée d'état

Info et inscription
sur Helloasso

06.33.30.70.46
courlaydanse@gmail.com

Les créneaux sont susceptibles de changer selon le nombre d'inscrits

Nous acceptons le Pass Sport Moncoutantais

Nous donnons rendez-vous à tous les adhérents, les familles des danseurs et les curieux le **mardi 27 aout, 20h15** à la salle de danse Robert BOBIN pour notre **Assemblée Générale**.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravies de vous répondre :

06 33 30 70 46

courlaydanse@gmail.com

Bel été à tous, et rendez-vous à la rentrée !

"La danse est un poème
dont chaque mouvement est un mot."

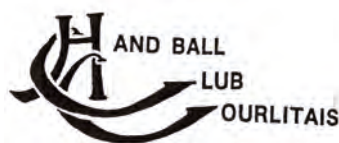


L'Atelier chorégraphique

Quelques images du spectacle de juin...



Handball



La saison 2023-2024 s'est terminée fin juin.
 Nous avons 102 licenciés cette année, répartis en 10 équipes :
 Seniors 1 garçons, Seniors 2 garçons, Seniors filles, - 18 filles, - 15 filles, - 15 garçons, - 13 filles, - 11 mixte, - 9 mixte et Loisir mixte.



Seniors 2 garçons



-13 filles

De bons résultats dans l'ensemble.

Notre équipe - de 15 filles termine vice-championne des Deux-Sèvres.

Seul bémol, notre équipe fanion chez les garçons qui redescend au niveau départemental.

Si vous êtes intéressés par le handball, même en cours de saison, vous pouvez nous contacter.

Vous aurez la possibilité d'essayer gratuitement lors de 2 séances.

Nous vous rappelons que vous pouvez commencer le handball à partir de 6 ans.

Le club sera présent à la journée des associations le samedi 7 septembre de 9 h 00 à 13 h 00 à la salle omnisports de Courlay. N'hésitez pas à venir nous voir !

À noter déjà dans vos agendas : notre concours de palets le jeudi 31 OCTOBRE !

Site : <https://hbcc-courlay.clubeo.com/>
 Facebook : <https://www.facebook.com/invitation.hbcccourlay>
 Instagram : @handball_courlay

Pour contacter le club :
 DOYEN Anita (06 07 83 42 60) ou par mail 6079028@ffhandball.net



Le Football Club Chanteloup-Courlay-Chapelle a débuté en août 2023 sa 4^e saison depuis sa création en 2020.

Seniors

Après une saison 2022-2023 avec des résultats en dent de scie pour la totalité de nos équipes seniors, le club a décidé de se donner un nouveau souffle et de relancer une nouvelle dynamique pour cette année sportive 2023-2024. En effet, les 4 équipes seniors que compte le club ont été remaniées au niveau des éducateurs :

Première (2^e Division) : Eduardo Oliveira
 Réserve A (3^e Division) : Mathias Lhommedé
 Réserve B (4^e Division) : Pierre Vidal
 Réserve C (5^e Division) : Gaylor Ioux

Le FC3C tenait à remercier Jean-François Courrillaud (parti à l'ES Fayenoirterre), Cyrille Couturier (arrêt mais toujours en soutien pour les séances d'entraînement seniors) et Adrien Laloux (arrêt) pour leur travail réalisé et leur investissement sur les 3 dernières saisons.

Cet exercice s'est clôturé le dimanche 19 mai pour les championnats et nous pouvons dire que le remaniement a porté ses fruits avec des résultats exceptionnels pour notre équipe Première et réserve A, plus compliqués pour nos deux dernières réserves. En effet, l'équipe fanion a atteint son objectif de retrouver la 1^e division départementale en terminant 1^e de 2^e division avec 14 points d'avance sur son dauphin. La réserve A, quant à elle, a réalisé une 2^e partie de saison quasi-parfaite pour terminer sur le podium (3^e) du championnat de 3^e division. Pour les réserves B et C, la saison a été plus difficile avec beaucoup de mauvais résultats (Réserve B : 11^e/12 - Réserve C : 5^e/6 en 2^e phase). Par ailleurs, c'est la Coupe qui a tenu et qui continue de tenir en haleine tout le club. Après un résultat historique pour l'équipe fanion en Coupe de France avec l'obtention des maillots pour la première fois au club (élimination 0-2 au 4^e tour face à Aunis Avenir (R3)), elle est fraîchement qualifiée en finale de Coupe des Deux-Sèvres (face à Gati Foot le dimanche 23 juin), tout comme la réserve A, qui elle a déjà obtenu son ticket pour la finale de Coupe Saboureau (face à Avenir 79 le dimanche 16 juin) en réalisant un parcours incroyable avec que des victoires à l'extérieur. Un mois de juin qui peut être absolument parfait pour conclure une saison 2023-2024 qui restera dans les annales. Les séances d'entraînements se déroulent les mercredis (19 h 30 à 21 h 00) à Courlay et les vendredis (19 h 30 à 21 h 00) à Chanteloup.

Jeunes

Pour cet exercice 2023-2024, 190 licenciés étaient à disposition de nos effectifs. C'est à l'équilibre par rapport à la saison dernière, malgré une légère baisse sur les catégories des plus jeunes. On y retrouvait notamment 2 équipes U17, 3 équipes U15 (dont une évoluait au plus haut niveau régional R1), 2 équipes U14-U17 féminines (une seconde créée à la mi-saison), 3 équipes U13, 2 équipes U11, 1 équipe U9 et 1 équipe U7.

Nous continuons notre développement et notre structuration avec une équipe d'éducateurs qui s'agrandit et se forme, le tout sous la responsabilité d'Axel Caloux, éducateur référent des jeunes, qui parfait sa 4^e saison. En effet, 4 éducateurs préparent leur formation prise en charge par le club (Axel Caloux : formation BEF - Mathis Cantet : formation BMF et CFF1 - Hugo Jamin : formation BPJÉPS et Paul Gilles : formation CFF1).

C'est donc avec beaucoup d'ambition que joueurs, éducateurs, arbitres, dirigeants et parents sont prêts à démarrer cette année 2024 grâce aux infrastructures de qualité mises à disposition par nos trois communes.

Contacts

Axel Caloux (réfèrent jeunes) : 06 37 55 39 18

Thierry Jamin (co-président) : 06 08 42 39 95 / Matthieu Hérault (co-président) : 06 80 99 02 49



INFORMATION de DERNIÈRE MINUTE ! Exceptionnel !

Équipe 1 : 1^e du championnat de D2 et montée en D1, puis vainqueur de la Coupe des Deux-Sèvres ; Étienne AYRAULT, gardien après 26 années au club, termine sa carrière en étant décisif aux tirs aux buts lors de la finale.

Équipe 2 : Vainqueur de la Coupe SABOUREAU.

Gymnastique volontaire

Nous sommes heureux de vous annoncer que les cours de gym et de Pilates, toujours animés par Claudia, notre éducatrice sportive diplômée d'État des métiers de la forme et professeure de Pilates, reprendront à partir du lundi 9 septembre 2024.

Voici le planning des séances.

Cours seniors : les lundis à 9 h 45, à l'Espace du midi.

Cours fitness : les mercredis à 20 h 00, à l'Espace du midi.

Cours de Pilates : les mercredis à 18 h 30, à l'Espace du midi,
les jeudis à 18 h 50 et à 20 h 05, dans la salle Robert Bobin ou à l'Espace du midi.

Veillez noter que les cours de Pilates sont limités à 9 participants pour garantir un suivi personnalisé de qualité.

Pour toute demande de renseignements ou pour découvrir nos activités, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons ravis de vous accueillir et de vous renseigner.

À très bientôt pour une rentrée sportive et conviviale !

Anita Compagnon : 05 49 72 22 86 (fitness et seniors)

Annick Compagnon : 05 49 72 27 36 (fitness et seniors)

Claudia : 06 10 45 33 07 (Pilates, fitness et seniors)



Courlay Pêche Loisirs

Les pêcheurs courlitaix accompagnés pour certains d'invités (environ 70 pêcheurs) ont pu fouler à nouveau les berges de notre plan d'eau communal ce 17 février avec le traditionnel lâcher de truites.

Un temps clément, de la bonne humeur et quelques truites pour certains ont permis une nouvelle fois de lancer cette année de pêche de la plus belle des manières.

Un autre lâcher de truites suivra le 16 mars, ainsi que l'ouverture du carnassier début avril.

RAPPEL : à compter du 1^{er} juillet et cela jusqu'à fin août, votre plan d'eau est ouvert à la pêche tous les jours avec la possibilité d'inviter vos familles et amis, les cartes d'invités et annuelles étant toujours disponibles dans le dépôt habituel (Épicerie d'Auré).

DATES À RETENIR

- Enduro-pêche à la carpe du 19 juillet, 15 h 00 au 21 juillet, 12 h 00.
- Dernier lâcher de truites le 12 octobre (invités hors commune autorisés et buvette sur place).
- Vidange le 9 novembre (selon autorisation préalable de la DDT).
- Assemblée générale le 22 novembre à 20 h 00 à la salle Marie Berthelot ; sont conviés les pêcheurs ayant leurs cartes annuelles, ainsi que toutes les personnes souhaitant des informations.



Nous vous souhaitons, amis courlitaix, un agréable été au bord de notre plan d'eau communal, que ce soit pour un barbecue en famille ou une partie de pêche avec vos enfants.

Les membres du bureau et moi restons à votre disposition en cas de questions éventuelles (le règlement ainsi que des infos sont toujours affichés sur le panneau à l'entrée du plan d'eau).

Les Archers du Pied du Roy



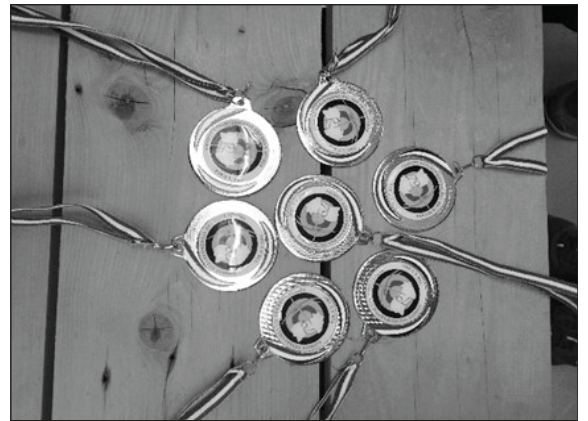
Le club des Archers du pied du Roy est un club où l'on pratique le tir à l'arc autant en loisir qu'en compétition. Il est formé d'environ une quarantaine de licenciés. Le tir à l'arc est un sport pouvant apporter sérénité, maîtrise de soi et convivialité.



Au club, nous avons 3 entraîneurs, 1 au niveau 1 et 2 au niveau supérieur. Pour nos archers un peu plus confirmés, nous faisons même intervenir un entraîneur officiel. Pour nos entraînements de septembre à fin avril, nous nous retrouvons à la salle Robert Bobin, les lundis, mercredis, vendredis et samedis. Le reste du temps, nous sommes au terrain extérieur de Barail.

Depuis le covid, les Archers du pied du roy ont repris le chemin des compétitions avec un nouvelle vague de compétiteurs dont certains ont fait plusieurs championnats de France.

Vous pouvez suivre toutes nos compétitions via la page Facebook du club, sur laquelle vous retrouverez nos classements ainsi que des photos.



En juillet 2023, 2 de nos archers ont eu le plaisir de se sélectionner pour le championnat de France de tir à l'arc extérieur national à Riom.

En septembre de la même année, Frédéric nous a représentés au championnat de France de tir Beursault en région parisienne.

Pour tous renseignements ou tout simplement découvrir notre discipline, n'hésitez pas à venir nous voir le samedi de 14 h 00 à 16 h 00 à la salle Robert Bobin entre septembre et début mai ou au terrain extérieur de Barail.



Mail : courlay.tiralarc@gmail.com / Facebook : Les archers du pied du roy club courlay

Aïkido

Une belle saison pour l'Aïkido de Courlay !

En octobre, nous avons à nouveau organisé un stage animé par Mickaël Martin, 6^e dan, professionnel de l'Aïkido au niveau international. À noter que ce stage est devenu annuel et sera reconduit à la prochaine saison, grâce notamment aux liens qui se sont tissés entre le club de COURLAY et MEIWAKAN AIKIDO de Mickaël Martin.

En mars, la ligue Nouvelle Aquitaine a organisé un stage à Courlay, dirigé conjointement par David GESLOT et Yves RAKOTOZON du club de CHAURAY. Ce stage sera également reconduit à la prochaine saison, et deviendra annuel, à la demande du président de la Ligue.

En mai, le club a fait une démonstration à la demande de l'association franco-japonaise NAGOMI de Pouzauges, et a rencontré un beau succès à cette occasion.

Et enfin, le 8 juin, notre professeur, David GESLOT a obtenu son 4^e dan lors d'un examen à Bordeaux.

Tout cela conforte bien entendu la qualité de la pratique qui est dispensée dans notre club, ainsi que la notoriété de l'aïkido de Courlay. En effet, nous sommes approchés désormais pour des interclubs (Nantes, La Roche sur Yon, Chauray, etc..) qui seront mis en place à la saison prochaine.

À noter également que Damien ROY présentera son 1^{er} dan, Philippe BRIT et Éric DECESVRES se présenteront au 2^e dan le 15 juin.



*** N'hésitez pas à venir nous rencontrer, ou à faire un cours d'essai ***

Loisirs adultes

Loisirs adultes regroupe cette année encore 130 adhérents répartis sur 8 ateliers : scrabble, marche, belote, bricolage, cuisine, poker, yoga et Qi Gong.

L'atelier cuisine a rassemblé 26 personnes pour le repas du 14 mai ; c'était une délicieuse paëlla au menu.



Ingrédients pour 6 personnes :

- 250 g de riz
- 6 morceaux de poulet
- 150 g de chorizo
- 500 g de fruits de mer surgelés
- 6 crevettes roses ou gambas
- 3 tomates et 1 poivron rouge
- 200 g de petits pois
- 90 cl de bouillon de volaille
- Oignon, ail, épices à paëlla, sel, poivre.

Faire décongeler les fruits de mer,
 Découper le poivron en lanières,
 Détailler l'ail et l'oignon,
 Faire dorer le poulet dans l'huile d'olive et réserver,
 Dans la même poêle, faire revenir l'ail et l'oignon,
 Ajouter les tomates en quartier et les poivrons ; mélanger,
 Ajouter le riz, le bouillon de volaille, les épices et le poulet,
 Laissez cuire une dizaine de minutes en remuant,
 Mettre le chorizo en rondelles, les petits pois et les fruits de mer,
 Laisser cuire 15 mn et ajouter du bouillon si nécessaire.

Le groupe marche a fait une balade jusqu'à Pescalis (10 km) avec pique-nique. Les plus courageuses ont fait également le chemin du retour à pied !



Notre sortie annuelle s'est effectuée dans le train-restaurant de Mortagne : trajet de 3 heures avec déjeuner gastronomique. 46 adhérents ont participé à cette sortie.



MENU EXPRESS D'ODIET

Trousserpinette
Menu D'Odiet

Patience du Chef

Pâté en croûte aux fruits moelleux,
moussin de salade et vinaigrette Trousserpinette

Merlu de nos côtes
aux légumes rôtis et crème d'oseille

Palet de chèvre mariné au miel et noisettes
Menu D'Odiet

Croustillant chocolat caramél et fruits frais

Café et mignardise

Eau minérale, Château Marie du Fou rouge
7 bouteilles 25-50 cl prévues

MENU DDTT CHEBIOT

Enfants jusqu'à 13 ans

Rousses de soumon

Frites de volaille et gratin de pommes de terre

Moussin au chocolat, crème anglaise

Jus de pomme

L'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



Loisirs adultes

Le QI GONG

Notre petit groupe d'une bonne vingtaine de personnes se retrouve depuis 2021 dans la salle Robert Bobin ou en plein-air sur les bords du plan d'eau, le jeudi matin de 10 h à 11 h 15, pour y pratiquer le QI GONG.



Les séances sont toujours animées par Mathilde VIOLAU-PITAUD.

Qu'est-ce que le QI-GONG ?

Le Qi gong (prononcer "chi cong") est une "gymnastique énergétique", en lien avec la Médecine traditionnelle chinoise.

Accessible à tous, facile à pratiquer, il ne nécessite pas de grandes capacités physiques.

Sans recherche de performances, mais d'équilibre et de bien-être, dans l'écoute et le respect de soi.

Les effets sont ressentis dans le domaine de la douleur, des blocages articulaires, des arthroses.

Le Qi gong favorise la détente, la gestion du stress et des émotions, et développe la concentration.

Pour les adultes, sur inscription.
06 33 55 06 98 / gillesgobin54@gmail.com

"Bonjour à tous, je m'appelle Mathilde, je suis l'intervenante du groupe de Qi Gong de Courlay.

Je suis diplômée de l'école Xin Fa de Pau depuis 2021. Je pratique le Qi gong depuis plus de 13 ans et j'aimerais vous faire partager ma passion.

Le Qi gong est une discipline énergétique qui fait partie de la médecine chinoise, au même titre que l'acupuncture, la pharmacopée, le massage Tuyna...

Il permet à chacun dans un premier temps de ressentir son corps, de l'entretenir grâce des mouvements doux, alliés à la respiration.

Il permet aussi au mental de se poser et donc de s'apaiser.

Je finis chaque séance par un temps de relaxation méditative qui permet d'enrichir encore un peu plus cette douce discipline qui s'adresse à tous."



OVIA La Fraternelle



Ovia

ORCHESTRE
D'HARMONIE

OVIA est un orchestre d'harmonie fondé en 2003. Il est composé d'une cinquantaine de musiciens qui se réunissent tous les samedis matin à La Châtaigneraie. La Fraternelle de Courlay fait partie de cet ensemble.



L'OVIA joue un répertoire varié. L'orchestre est dirigé depuis 2015 par Vianney RANSON, professeur de percussions à l'école intercommunale de Fontenay-le-comte et au Conservatoire à rayonnement départemental de Niort.

Cette année, nous avons proposé un week-end musical à Courlay les 13 et 14 avril.

L'OVIA a donc joué le samedi soir avec le groupe Bell'Akor. Ce tout récent groupe créé en 2023 a la particularité de réunir des instruments à corde tels que piano et guitare avec des instruments à vent tels que trompette et saxo.

Le dimanche après-midi, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe "Le Festin d'Alexandre". Cet ensemble musical installé à Niort depuis 2010 est spécialisé dans la pratique des musiques anciennes sur instruments d'époque, motivé par le désir de faire revivre la période musicale allant de la fin du XVI^e au XVIII^e siècle, de la fin Renaissance du baroque au classique. Il est dirigé par Joël Cartier qui, fidèle à son esprit d'authenticité tant humaine que musicale, mène son ensemble vers la redécouverte, la créativité et le partage des émotions liées au discours musical.



Vous êtes musiciens ? Vous cherchez un groupe pour partager la musique, des moments conviviaux ? Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Suivez-nous sur notre page Facebook : "OVIA"

Pour tous renseignements, contactez M. Marilleaud Freddy au 05 49 72 31 05

Vidéo-Photo-Club-courlitaïs

Après une période d'activité réduite, le VPPC a repris ses rendez-vous mensuels autour de la vidéo et de la photo.

Un gros travail d'inventaire est à faire dans les documents trouvés sur les étagères du club, tant en images fixes qu'animées. Une petite équipe a décidé de s'y atteler !

Le club va fêter ses 50 ans en 2025, et déjà, il a été décidé de marquer cet événement en proposant une exposition au public ; elle se déroulera en parallèle de l'exposition artistique annuelle proposée par la mairie. Des infos plus précises vous parviendront en temps utile !

En attendant, et pour la préparation de ce moment, nous sommes toujours à la recherche d'images (photos anciennes de personnages, d'événements ou de lieux ; films amateurs en Super 8 ou vidéo...) pour enrichir le fonds du club et alimenter l'exposition prévue pour 2025.

Si vous avez des choses à prêter, prenez contact avec les responsables du club.

Une première enquête : qui se souvient de cet événement, qui s'est déroulé à Courlay, en 1968, et qui reconnaît des personnes sur les images ?
Contactez-nous si vous pensez pouvoir nous renseigner...



Nous contacter :

06 80 42 36 49 / christophe.tetard250@sfr.fr

Les Tréteaux courlitaïs

La compagnie des Tréteaux Courlitaïs est plus que jamais sur la scène culturelle de la commune après ce Molière décoiffant dont la dernière représentation était le 14 avril, au théâtre de Bressuire.

Après un "break" bien mérité de quelques mois, l'association recommence les ateliers, les cours et les répétitions à partir de septembre 2024.

Toujours dans le rire et l'effet de surprise, la compagnie vous réserve une pièce d'un tout autre style (encore !)

Comme chaque année, les représentations auront lieu les 22, 23, 24 puis 29, 30 novembre et 1^{er} décembre et enfin le vendredi 6 décembre.

Vous avez plus de 16 ans et l'aventure du théâtre vous tente ?

Téléphonez au 06 17 96 37 52 (LN) ou 06 70 39 96 49 (JP)



Contact

lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr

Tél. : 06 19 66 85 66 / 06 68 33 32 24

LA TOUR NIVELLE

Les vacances d'été approchent et comme chaque année, l'association *Les Amis de la Tour Nivelle* se prépare à accueillir les visiteurs du musée de juillet à septembre.

Les jours et horaires d'ouverture

Du **dimanche 7 juillet au samedi 31 août 2024**, les vacanciers pourront retourner sur les bancs de l'école en 1900 du mardi au dimanche :

Du **7 au 14 juillet et du 27 au 31 août**, la visite du musée et les animations se feront les après-midi de 14 h 30 à 18 h 30. Du **16 juillet au 25 août**, les visiteurs pourront profiter d'une journée au musée de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30. Et enfin, pour terminer l'été en douceur, le musée reste ouvert les mercredis et dimanches du **1^{er} au 18 septembre** de 14 h 30 à 18 h 30.

Chaque jour d'ouverture, un programme varié sera proposé aux visiteurs de tous âges : jeu de piste, visite animée de la classe, ateliers manuels, animations scientifiques...

Une programmation au fil de l'écriture...

L'exposition temporaire "De la tablette à la tablette : 5000 ans d'écriture"
Du dimanche 7 juillet au dimanche 22 septembre 2024

Aujourd'hui, l'écriture se fait principalement au stylo à bille, voire sur une tablette numérique. En 1900, aux premières années de l'école de la Tour Nivelle, elle s'effectuait au porte-plume.

Mais comment est apparue l'écriture ? À quelle époque et dans quel(s) pays ? L'exposition temporaire "De la tablette à la tablette : 5000 ans d'écriture" répondra à ces questions cet été et jusqu'à la fin de la saison estivale.

Réalisée par le **MUNAE** (Musée National de l'Éducation, à Rouen), cette exposition retrace l'histoire de l'écriture en partant de la tablette d'argile de l'antiquité à la tablette numérique actuelle.

Pour illustrer les panneaux d'exposition, divers objets des collections du musée liés à l'écriture seront exposés : porte-plume, ardoises, machines à écrire ou encore imprimerie scolaire. L'accent sera mis sur l'écriture pendant la première moitié du XX^e siècle.



Les animations scientifiques



Le partenariat se poursuit entre l'association *Les amis de la Tour Nivelle* et l'Espace Mendès France, de Poitiers.

Des ateliers de médiation scientifique seront proposés **les jeudis** : le **25 juillet**, le **1^{er}** et le **8 août 2024**, un médiateur évoquera différents thèmes attachés aux sciences : l'histoire de l'écriture, les mathématiques (ludiques !), la physique ou encore l'astronomie avec l'observation des étoiles.

Des ateliers qui seront illustrés par des expériences et des manipulations.

LA TOUR NIVELLE

Jeux et animations pour petits et grands

Jeu de piste et jeu-enquête les mardis et vendredis

Le jeu de piste "La folle journée de Paul" ravira les familles avec enfants tous les mardis après-midi.

Pour les plus grands à partir de 10 ans, le jeu-enquête vous transformera, chaque vendredi après-midi, en enquêteur pour élucider un crime ! Inspiré du roman d'Ernest Pérochon "Le crime étrange de Lise Balzan", des énigmes et des indices aideront les détectives en herbe à résoudre l'enquête.

Les ateliers proposés tout au long de l'été

Cet été, divers ateliers seront proposés aux petits et aux grands enfants par les animatrices du musée.

Tous les mercredis après-midi, les enfants pourront s'initier à l'écriture en hiéroglyphes avec un calame.

Les **jeudis 11 juillet** et **22 août**, nous faisons un bond dans le temps avec la calligraphie sur bonnet d'âne à partir de 8 ans.

Enfin, le **jeudi 18 juillet**, changement de registre avec la fabrication d'un jouet buissonnier bien connu des enfants d'autrefois : La charrette à bœufs. Cet atelier est accessible aux enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte.



Les Journées Européennes du Patrimoine

Pour terminer la saison estivale, le musée de la Tour Nivelle ouvrira à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le **samedi 21** et le **dimanche 22 septembre 2024**. Animations dans la salle de classe, ateliers bricolages pour les enfants, jeux de cour et exposition temporaire seront au programme pour marquer ce week-end consacré au patrimoine.

Et après ?

La saison ne se termine pas avec l'été. Le musée reste ouvert les dimanches après-midi **27 octobre** et **17 novembre** ainsi que pendant les vacances d'automne : les mardis, mercredis et jeudis après-midi. Au programme entre autre, un jeu de piste et un atelier manuel sur le thème d'Halloween.

Le petit plus de cette période sera l'exposition temporaire consacrée au film muet adapté de *Nêne*, réalisé par Jacques de Baroncelli en 1924. A l'occasion du centenaire du film, Monsieur Daniel Taillé, passionné de cinéma, réalisera une exposition autour du film avec des photographies, des documents d'archives ainsi qu'une version raccourcie du film aujourd'hui introuvable. L'exposition sera accessible au public pendant les vacances d'automne, **mardi 22, mercredi 23, samedi 26, dimanche 27, mardi 29, mercredi 30 octobre**, d'autres dates seront ajoutées ultérieurement.



Renseignements : 05 49 80 29 37 / tournivelle@wanadoo.fr / www.tournivelle.fr



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR de Courlay-Chanteloup, association de services à la personne, est animée par une équipe de bénévoles.

L'association intervient sur Clazay, Terves et une toute petite partie de Bressuire. Elle emploie 9 salariées d'intervention. L'équipe de bénévoles est composée de 7 personnes.

L'ADMR a tenu son assemblée générale annuelle le 30 avril 2024. C'était l'occasion de faire le point sur son activité.

En 2023, 9797 heures ont été réalisées auprès de familles fragilisées, avec l'entraide des associations voisines (La Forêt sur Sèvre, Moncoutant et La Chapelle St Laurent).

Étaient présents Mme BARATON, Présidente départementale, Mme PINEAU, directrice Fédérale, ainsi que M. GUILLOTEAU, adjoint au maire de Courlay et M. TRICOT, maire de Chanteloup (pour leurs contributions financières et matérielles).

L'ADMR offre des services essentiels de maintien et de soins à domicile aux personnes vulnérables, ainsi que des aides à la vie quotidienne et aux familles.

AIDER C'EST NOTRE METIER

L'ADMR, des services pour vous faciliter la vie !
L'ADMR est au service de tous, à tous les âges de la vie : familles, personnes âgées et/ou handicapées, personnes en activité.

<p>Enfance Pour un soutien à la parentalité, pour faire face aux différentes difficultés rencontrées dans la vie familiale.</p>	<p>Filière Besoin d'aide ? Ou simple envie de discuter ? Filière est la téléassistance ADMR qui répond aux besoins du bénéficiaire 24H/24.</p>
<p>Handicap Pour mettre en place le service le plus adapté dans le respect du projet de vie du bénéficiaire.</p>	<p>AGILITE Agilité, pour un accompagnement sur mesure : organiser le quotidien, adapter le lieu de vie, assister les démarches administratives, accompagner l'organisation d'un déménagement...</p>
<p>Seniors Des salariés au service des seniors et de leurs proches dans les actes de la vie quotidienne.</p>	<p>Acti Duo Des séances de 20 minutes d'activité physique adaptée et partagée à domicile, grâce à l'application Acti Duo et la présence d'un intervenant formé.</p>
<p>Maison Des services d'entretien du logement et du linge adaptés aux besoins du client.</p>	

Pour en savoir plus sur nos services, contactez-nous :
ADMR de Courlay
42 rue Saillard du Rivault - 79440 COURLAY
Tél : 05 49 72 63 46 - admr.courlay@fede79.admr.org

1^{er} réseau national et associatif de service à la personne

Les salariées et les bénévoles forment une équipe soudée.

Rejoignez l'ADMR

Votre futur emploi près de chez vous :

- Aide à domicile / Auxiliaire de vie
- CDI - Job saisonnier
- Recrutement sur de nombreux postes
Informations : 05.49.72.63.46
- Pour postuler :

ADMR de Courlay
42 Rue du Président Saillard du Rivault
79440 Courlay
admr.courlay@fede79.admr.org

Responsable travail services familles :
GODRIE Thérèse
05 49 72 28 70

Responsables dossiers personnes âgées :
BAUDRY Maria
05 49 72 10 90
GODRIE Thérèse
05 49 72 28 70

Membres :
CAND Yvon
05 49 72 21 19
ROUGER Annie
05 49 72 89 39

Présidente :
GEHIN Muriel 1 Tour Nivelles
05 49 65 67 18

Secrétaire :
GOBIN Christine
05 49 72 30 74

Trésorière :
CAND Michelle
05 49 72 21 19

Solidarité sans frontières

Solidarité sans frontières



Notre association SSF est bien connue de nombreux courlitaïs ; malgré tout, il semble utile de rappeler brièvement notre fonctionnement et nos actions.

L'idée qui a été mise en place il y a plus de 30 ans et qui fonctionne toujours est de financer des actions humanitaires à partir du tri et de la revente des papiers et cartons. Cette démarche écologique qui a été organisée efficacement bien avant que ça ne devienne une évidence ou une obligation, fonctionne parfaitement et les résultats en sont la preuve.

SSF, comment ça marche ?...

Nous avons deux lieux qui permettent de déposer les papiers et les cartons.

Les étagères dans le bourg, 80 rue Salliard du Rivault ; on peut y déposer les papiers et cartons. Des équipes se relaient pour les vider chaque semaine.

Le village du Fougiret, qui est notre lieu de stockage, est ouvert chaque vendredi de 13 h 30 à 14 h 30. On peut y apporter directement tout ce que l'on veut déposer ainsi que les plus gros volumes. C'est là aussi qu'on peut avoir un contact avec les quatre équipes de bénévoles qui se relaient pendant toute l'année.

Quels sont les papiers récupérés par SSF ?

Afin de nous aider en facilitant le tri, il faut avant tout retirer les plastiques et les papiers souillés. Ensuite, si possible, triez :

- en rassemblant les cartons pliés et les cartonnettes d'emballage,
- en réunissant les journaux (repris plus chers),
- enfin en mettant ensemble le vrac qui comprend la publicité, les revues, les livres et tous les autres papiers...

Quel est le bilan de SSF en 2023 ?

C'est en premier lieu un beau bilan écologique puisque nous avons envoyé :

- 27 bennes de cartons, soit 83 tonnes,
- 2 bennes de papiers, soit 21 tonnes.

C'est aussi, depuis toujours, un bilan humain important avec des liens qui se créent entre tous les bénévoles disponibles pour faire vivre l'association ; mais aussi avec des relations élargies aux commerçants, artisans, entreprises, personnes d'ici ou d'ailleurs qui nous soutiennent en nous apportant papiers et cartons.

C'est surtout un bilan financier qui dépend totalement du prix de reprise de ce que nous récupérons. Nous sommes dépendants des repreneurs.

En 2023, l'Agglo2b payait les cartons 5 € la tonne (le prix est au plus bas ; en 2018, le prix le plus haut était de 77 € la tonne), la société Derichebourg paie le vrac papier 50 € la tonne et les journaux 70 €.

C'est enfin un bilan humanitaire, qui reste la finalité de SSF. Lors de notre AG en début d'année, nous avons choisi de donner 300 € au "secours d'urgence de Courlay", 1000 € à "Afrane" qui malgré les difficultés du pays soutient toujours les écoles en Afghanistan et 2000 € à "La poule aux enfants" qui mène des actions passionnantes au Sénégal.

À SSF, tout le monde peut venir et participer comme il le souhaite.

L'aventure continue...



Le Pied du Roy

Janvier 2024

Nous avons fêté les départs en retraite de Sylvie LE MOINE, infirmière, Dulcina BERTAUD, lingère, Arlette MOREAU, hôtelière, et Marylène GUÉRINEAU, du service ménage à l'EHPAD depuis de nombreuses années. Un moment fort en émotion autant pour les résidents que pour le personnel. Merci pour toutes ces belles années !



Février 2024

Atelier peinture avec Mr FRADIN Michel



Sortie au musée de Mauléon.

Au programme, visite du musée et création de porte-clé en cuir.

Un moment très apprécié par les résidentes !

Mars 2024



Les résidents ont participé au concours de belote inter-établissements à la salle des fêtes de Courlay



Nous sommes allés voir le film "Maison de retraite 2", au cinéma Le Fauteuil Rouge, à Bressuire.

Avril 2024

Atelier création de vide-poche en cuir, animé par "Peaux d'Anne" ; les résidents ont adoré jouer les maroquiniers le temps d'un après-midi.





Après-midi récréatif "chants et danses", organisé par le CSC de Cerizay. Un après-midi intergénérationnel pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.



Thé dansant inter-établissements à la salle Belle-Arrivée de Nueil-Les-Aubiers.

Après-midi animé par Flash-Musette.

Mai 2024

Les résidents se sont produits à Bocapole le 15 mai dernier, dans le cadre de "La 9^e rencontre des aînés en chansons", organisée par le Conservatoire de musique de Bressuire.

Le thème de cette année était "La danse".

Les résidents ont passé un très bon moment !



Juin 2024

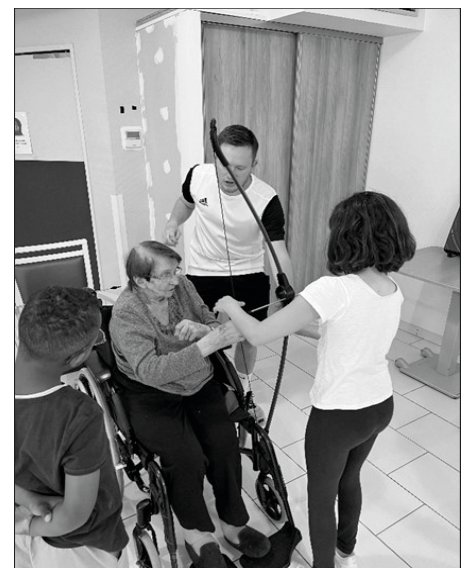


Balade à l'étang de Courlay quand les beaux jours sont arrivés.

Le 13 juin, nous avons participé au pique-nique inter-établissements à la salle des fêtes de Chiché. L'après-midi les résidents ont partagé différentes activités (palet, pétanque, belote...). Ils étaient ravis de partager ce moment ensemble et de retrouver des connaissances.



Les élèves de l'école Ernest Pérochon sont venus participer à des Olympiades avec les résidents dans le cadre du Passeport du civisme.



Zoom sur ...

Ovia-la Fraternelle



Fête d'été 2024



Cette année, c'est l'équipe très colorée et très dansante du quartier des Roches qui remporte cette course de caisses à savon !



INFORMATIONS MUNICIPALES